

A person is walking through a dense, lush green forest. They are carrying a large bundle of wood or branches on their shoulder. The forest is filled with tall trees and thick undergrowth. The lighting is soft, suggesting a shaded forest environment.

Engagement en faveur des droits de tenure forestière des peuples autochtones et des communautés locales

**RAPPORT ANNUEL
2023–2024**

Groupe des bailleurs de fonds pour
les droits de la tenure forestière

Remerciements

Les membres du Groupe des bailleurs de fonds pour les droits de la tenure forestière remercient la Fondation Ford, la NICFI, le Fonds Christensen et Indufor North America pour l'aide qu'ils ont apportée dans le cadre de la publication de ce rapport, dont la collecte de données, l'analyse et la coordination ont été menées par Claire Taylor (Fondation Ford).

Éditrice : Megan Quitkin

Conceptrice : Linda Marsala

Photographie de couverture : Hugo Metz / If Not Us Then Who

Contenu photographique du rapport : Hugo Metz, Joel Redman, Priscila Tapajowara, Kynan Tegar, et Kanaykō Xakriabá / [If Not Us Then Who?](#) (Si ce n'est pas nous, qui ?)

Traduction du rapport : [TINTA - The Invisible Thread](#) (Le fil invisible)

Suggestion de citation

Groupe des bailleurs de fonds pour les droits de la tenure forestière (2024).

Engagement en faveur des droits de tenure forestière des peuples autochtones et des communautés locales : rapport annuel 2023–2024.

<https://landportal.org/library/resources/indigenous-peoples-and-local-communities-forest-tenure-pledge-annual-report-2023>

Table des matières

Préface	5
Synthèse	8
SECTION 1 : INTRODUCTION	11
Contexte et présentation de l'Engagement en faveur des droits de tenure forestière des peuples autochtones et des communautés locales	12
Encadré 1 : Retour sur l'annonce initiale de l'Engagement et importance historique	12
Objectif et portée du rapport annuel 2023–2025	13
Encadré 2 : À propos du Groupe des bailleurs de fonds pour les droits de la tenure forestière (FTFG)	13
Encadré 3 : Signataires de l'Engagement et membres du Groupe des bailleurs de fonds pour les droits de la tenure forestière	14
Contexte mondial de la tenure forestière et des droits autochtones	15
Réflexions sur les réussites et les enseignements de 2023–2024	17
Direction stratégique pour 2025	19
Appel à l'action et conclusion	20
SECTION 2 : PROGRESSION DES DÉPENSES DE L'ENGAGEMENT	21
Méthodologie	22
Aperçu de la progression	23
Graphique 1 : Progression vers l'objectif de 1,7 milliard USD	23
Tableau 1 : Dépenses de l'Engagement 2021–2023	23
Financements de l'Engagement par région	25
Graphique 2: Dépenses de l'Engagement par région géographique, 2021–2023	25
Financements par thème	26
Graphique 3 : Domaine thématique principal, 2022–2023	26
Financements par partenaire de distribution	27
Graphique 4 : Partenaire de distribution principal, 2021–2023	27
Tableau 2 : Soutien direct, 2021–2023	28
Financements pour les femmes et les jeunes de PA et de CL	31
Encadré 4 : Menaces contre les défenseurs des terres et de l'environnement	32
Conclusion	33

Table des matières

SECTION 3 : ÉTUDES DE CAS DES SIGNATAIRES DE L'ENGAGEMENT	34
ÉTUDES DE CAS : Réussites et innovations soutenues par les financements de l'Engagement	35
Soutien au mouvement autochtone du Brésil	35
Sauver une espèce sacrée : concessions forestières des communautés et conservation fondée sur les droits en République démocratique du Congo	36
Promotion des droits autochtones et de la gestion territoriale dans l'Amazonie brésilienne	37
Reconnaissance des droits, renforcement des compétences et garantie de la participation effective des peuples autochtones	38
Développement de financements adéquats : enseignements du Tenure Facility	39
Apport de soutien financier et technique à la société civile colombienne	40
Examen du premier mécanisme de financement direct d'Indonésie : résultats du Fonds Nusantara	41
Amélioration des droits et des réseaux de conservation : les réussites de REPALEAC en Afrique centrale	42
Soutien à l'artisanat et aux savoirs traditionnels des femmes autochtones de l'état brésilien du Mato Grosso	43
ÉTUDES DE CAS : Soutien aux femmes, aux jeunes et aux autres groupes historiquement marginalisés	44
Inclusion des femmes, des jeunes et des personnes en situation de handicap au sein des programmes de financement climatique fondés sur les résultats	44
Soutien de la santé mentale des jeunes autochtones	45
Soutenir la résilience et les capacités des communautés et des peuples autochtones afrocolombiens	45
Inclusion des femmes et des jeunes au sein des processus de prise de décisions et de gestion territoriale	46
Garantie des droits fonciers des femmes autochtones et de leur participation aux processus de gouvernance	47
ANNEXE 1 : MÉTHODOLOGIE	48
Encadré 5. Définitions clés	50

Préface



Préface de Sigrun Gjerløw Aasland, secrétaire d'État auprès du ministre norvégien du Climat et de l'Environnement

Il y a trois ans, à l'occasion de la COP26 de Glasgow, 25 bailleurs de fonds publics et philanthropiques ont signé un Engagement en faveur de la protection des droits de tenure forestière des peuples autochtones et des communautés locales ainsi que de leur rôle de gardiens des forêts. Un total de 1,7 milliard USD a pour cela été engagé pour la période de 2021 à 2025. Des progrès significatifs ont été notés à ce jour ; près de 521 millions USD ayant été octroyés pendant l'année 2023 uniquement, nous nous attendons donc à atteindre, voire à dépasser nos objectifs.

L'Engagement conclu a souligné l'importance du rôle que jouent les communautés dans l'atténuation du changement climatique, la protection des écosystèmes et de la biodiversité, et la prévention de la déforestation. Ces dernières années, de bonnes avancées ont été effectuées grâce aux efforts de plaidoyer des organisations de peuples autochtones et de communautés locales, ainsi qu'à la volonté politique des gouvernements de pays de forêts tropicales. Le Brésil a reconnu dix nouveaux territoires autochtones depuis l'entrée en fonctions du président Lula en 2023, tandis que le Pérou a attribué 1,9 million d'hectares aux peuples autochtones, y compris à des peuples vivant en isolement volontaire.

De nouveaux cadres juridiques sont en cours de conception afin d'améliorer la protection des droits fonciers. La République démocratique du Congo a adopté une loi en faveur des droits des peuples autochtones, et la Colombie travaille actuellement sur un décret pour les entités autochtones territoriales, qui concernera près de 16 millions d'hectares dans la région de l'Amazonie orientale. L'Indonésie, quant à elle, réalise d'importants progrès au niveau de son programme de foresterie sociale, et les communautés coutumières se voient octroyer le droit de gérer leurs territoires forestiers traditionnels.

La protection des droits fonciers peut encore être améliorée sur le plan international, afin de permettre aux communautés de continuer à protéger les forêts qu'elles gèrent de façon durable depuis plusieurs générations. Notre investissement en faveur de la tenure forestière autonomise les communautés, soutient leurs efforts de protection des écosystèmes vitaux et défend leur rôle indispensable dans la lutte contre les changements climatiques.

De nombreux peuples autochtones et communautés locales risquent leur vie pour protéger les forêts. Selon Global Witness¹ (Témoin mondial), 196 défenseurs des droits de l'homme et de l'environnement ont été tués en 2023. Nombre d'entre eux faisaient partie d'un peuple autochtone ou appartenaient à une communauté locale. Protéger les droits fonciers est l'une des mesures les plus efficaces que nous pouvons prendre pour mettre fin à cette tendance inquiétante.

Les bailleurs de fonds ont entendu l'appel des peuples autochtones et des communautés locales demandant davantage de financements directs. De nos jours, la plupart des financements sont toujours gérés par des organisations intermédiaires, qu'il s'agisse d'institutions multilatérales ou d'organisations de la société civile.

Bien que l'Engagement en faveur des droits de tenure forestière des peuples autochtones et des communautés locales ne contienne aucune mention spécifique de financements directs, nous nous attendons à ce que ces derniers augmentent au fil du temps. Depuis le lancement de l'Engagement, les financements directs ont été un important sujet de discussions, notamment quant à leur mise en œuvre et amélioration potentielle. L'importance de ces conversations reflète la solidité et la visibilité croissantes des peuples autochtones et de leurs alliés de la société civile.

Les bailleurs de fonds s'efforcent d'améliorer leurs pratiques de financement. Nous avons été heureux de noter qu'en 2023, la part des financements de l'Engagement ayant été distribués directement aux peuples autochtones et aux communautés locales a augmenté de façon significative. La part de financements soutenant les femmes et les jeunes de ces communautés est cependant toujours faible. Le Groupe des bailleurs de fonds pour les droits de la tenure forestière a organisé un groupe de travail sur le genre et les droits fonciers en 2023, dans le but de faire le suivi et d'améliorer les financements alloués aux femmes et aux jeunes filles de peuples autochtones et communautés locales en charge de la gestion des forêts.

¹ Global Witness (2024). *Voix manquantes*. <https://globalwitness.org/en/campaigns/land-and-environmental-defenders/missing-voices/>

Nous sommes convaincus que les bailleurs de fonds devraient donner priorité à l'efficacité, et s'assurer que leurs contributions parviennent à leurs partenaires et leur permettent d'atteindre plus facilement leurs objectifs. Les intermédiaires jouent un rôle important en permettant aux bailleurs de fonds d'atteindre davantage de communautés qu'ils ne le pourraient s'ils devaient signer de multiples accords indépendants. Néanmoins, il est désormais possible d'octroyer plus facilement des financements directs. Les peuples autochtones et les communautés territoriales remplissent les exigences des bailleurs de fonds par la mise en place de fonds facilitant ces derniers. La Norvège a également annoncé que la deuxième phase du programme pour les peuples autochtones du Brésil verra 90 % de ses financements octroyés directement aux fonds et organisations autochtones.

À travers le Forest and Climate Leaders Partnership (Partenariat des dirigeants pour les forêts et le climat), la Norvège et le Pérou mènent des actions de soutien aux peuples autochtones et aux communautés locales. Lors de la COP28, nous avons établi une plateforme de collaboration entre les pays, les bailleurs de fonds et les organisations autochtones, afin d'améliorer le soutien offert aux peuples autochtones et aux communautés locales en matière d'action climatique pour les forêts. Cette plateforme constitue un autre outil important pour renforcer les droits fonciers des peuples autochtones et des communautés locales ainsi que leur rôle de gardiens des forêts à travers l'action nationale et internationale.

La Norvège a eu le privilège de présider le Groupe des bailleurs de fonds pour les droits de la tenure forestière en 2024. Nous souhaitons remercier notre vice-président, le Fonds Christensen, ainsi que la Fondation Ford, qui ont joué un rôle important dans la rédaction de ce rapport de financement 2023. Nous souhaitons également remercier les autres bailleurs de fonds publics et philanthropiques du Groupe des bailleurs de fonds pour les droits de la tenure forestière, ainsi que nos partenaires au sein des peuples autochtones et des communautés forestières. Ensemble, nous créerons un système de financement plus juste et plus ciblé.

Le gouvernement norvégien a récemment pris la décision d'étendre la Norway's International Climate and Forests Initiative (Initiative internationale de la Norvège pour le climat et les forêts) (NICFI, selon son acronyme en anglais) jusqu'à 2035. Dans le cadre de cette initiative, nous continuerons de donner priorité aux financements efficaces dirigés aux peuples autochtones et autres gardiens des forêts.



Sigrun Gjerløw Aasland

Synthèse

Le FTFG continue à progresser sur son Engagement de 1,7 milliard USD sur cinq ans, visant à garantir les droits fonciers des peuples autochtones et des communautés locales (PA et CL), et à défendre leur rôle de gardiens des forêts dans les régions tropicales. Le FTFG a déjà dépensé près de **1,34 milliard USD (soit 79 % de son engagement total)** en 2023, ce qui prouve sa détermination à atteindre ses objectifs d'ici fin 2025. Au cours de l'année 2023, les membres du FTFG ont déclaré avoir alloué près de **521 millions USD** à des financements **liés à l'Engagement**.

Près de 55 millions USD (soit 10,6 % des fonds de l'Engagement) sont parvenus directement aux organisations de PA et de CL en 2023, ce qui représente une augmentation notable de 2,1 % par rapport à 2022 et de 2,9 % par rapport à 2021. Celle-ci ne se manifeste pas aussi rapidement que nous l'attendions, mais elle est tout de même la preuve d'un progrès encourageant, en particulier si l'on considère le faible niveau de la situation initiale. La proportion de financements directs est cependant toujours en dessous de nos objectifs. Ce rapport identifie les obstacles bloquant les financements directs, et offre des stratégies aux membres du FTFG et aux organisations de PA et de CL afin qu'ils puissent collaborer et faire face à ces défis.

Certaines avancées encourageantes de 2023 :

- Les fondations privées sont les bailleurs ayant distribué le plus de fonds directs aux organisations de PA et de CL. En 2023, **plus de 27 % des financements philanthropiques liés à l'Engagement étaient directs.**
- **Les fonds menés par les PA et les CL deviennent des outils clés pour l'octroi de ressources aux communautés autochtones**, sept fonds ayant reçu un soutien direct en 2023.
- **Le nombre d'organisations de PA et de CL ayant reçu des financements directs a augmenté de façon significative, passant de 39 en 2022 à 100 en 2023**, indiquant ainsi que les bailleurs de fonds du FTFG développent leur réseau et ont une meilleure compréhension du paysage de financement des PA et des CL.
- L'aversion au risque et les exigences administratives des bailleurs de fonds, ainsi que les infrastructures financières et juridiques limitées dont disposent les bénéficiaires, empêchent toujours de nombreuses organisations de PA et de CL d'avoir un accès direct aux financements. Pour résoudre ces problèmes, **des intermédiaires plus redevables envers les PA et les CL sont identifiés, et davantage d'investissements sont réalisés afin d'aider les organisations de PA et de CL à renforcer leur capacité à recevoir et à gérer des fonds.**



photo de Joel Redman / If Not Us Then Who

Autres éléments notables du rapport :

- **Soutien à une réforme foncière** : certaines activités menées par les bailleurs de fonds donnent priorité aux processus de réforme des régimes fonciers et forestiers nationaux qui reconnaissent et respectent les droits fonciers des PA et des CL. Cela se traduit par exemple par des efforts menés avec des gouvernements partenaires, dans le but de soutenir les changements systémiques des lois, politiques et systèmes fonciers et forestiers.
- **Importance des financements régionaux** : en 2023, l'Amérique latine a reçu la plus grande part des financements (58 %), suivie de l'Afrique (33 %), et de la région d'Asie Pacifique (9 %). Bien que les financements octroyés à l'Amérique latine et à l'Afrique aient augmenté considérablement, ceux ayant été alloués à la région d'Asie Pacifique sont restés stables, reflétant le manque continu d'investissements dans la région.
- **Cohérence des secteurs thématiques** : tout comme les années précédentes, la majorité des financements (67 %) visait à soutenir la gouvernance territoriale, la sécurité foncière et la gestion durable des ressources, soulignant la priorité actuelle de protéger les terres et les droits des PA et des CL.
- **Importance croissante de l'inclusion des femmes et des jeunes** : il s'agit de notre première collecte d'informations détaillées au sujet de projets ciblant les femmes et les jeunes. Ces initiatives ne représentent qu'une faible part de la totalité des financements, avec 11 % des fonds ayant été alloués à des projets ciblant les femmes, et 2 % à des projets ciblant les jeunes. Cependant, on note que les bailleurs de fonds donnent de plus en plus d'importance à ces initiatives.

Les dernières années de l'Engagement ont débuté, et le FTFG reste concentré sur son objectif de 1,7 milliard de dollars américains, tout en s'assurant que les PA et de CL reçoivent des fonds leur permettant de renforcer le contrôle de leurs terres et de leurs ressources. Les priorités pour les deux dernières années de l'Engagement sont les suivantes : augmenter les financements directs, encourager des mécanismes de financement à haute redevabilité, et développer le soutien aux groupes sous-représentés, en particulier les femmes, les jeunes, et les défenseurs de l'environnement.

La seconde moitié du rapport présente les déclarations et études de cas issues des signataires de l'Engagement. Les études de cas incluses dans le rapport de cette année illustrent la façon dont les financements octroyés aux organisations de communautés locales et autochtones visent à protéger les écosystèmes vitaux, à défendre les droits fonciers, et à renforcer les communautés à travers un développement économique durable, la gouvernance territoriale et l'inclusion des femmes et des jeunes.

A young boy with dark skin and short black hair stands waist-deep in a shallow stream. He is holding a small green plant with several leaves in both hands, positioned in front of his chest. The background is a dense forest with blurred green foliage and tree trunks. The lighting is soft and natural, suggesting a forest environment.

SECTION 1:

Introduction

Contexte et présentation de l'Engagement en faveur des droits de tenure forestière des peuples autochtones et des communautés locales

1,7
MILLIARD \$

ENCADRÉ 1 :

Retour sur l'annonce initiale de l'Engagement et importance historique

Lors de la COP26, en novembre 2021, les bailleurs de fonds gouvernementaux et philanthropiques ont engagé 1,7 milliard USD dans le but d'aider les peuples autochtones et les communautés locales (PA et CL)² à protéger leurs droits de tenure foncière et forestière. Connue sous le nom d'Engagement en faveur des droits de tenure forestière des peuples autochtones et des communautés locales³, cette initiative a souligné l'importance des droits et de la sécurité foncière des PA et des CL dans le cadre de la conservation de la biodiversité ainsi que de l'atténuation et de l'adaptation aux changements climatiques. En tant que premier outil de reconnaissance public et international de haut niveau de l'importance des droits de tenure des PA et CL, l'Engagement a envoyé un fort message politique, stratégique et financier. Celui-ci fait suite à d'autres engagements plus généraux, tels que le [Global Forest Finance Pledge](#) (Engagement mondial pour le financement des forêts) (GFFP, selon son acronyme en anglais) et le [Congo Basin Pledge](#) (Engagement pour le bassin du Congo) (CBP, selon son acronyme en anglais), dans le but de soutenir la conservation des forêts et l'atténuation des changements climatiques.⁴



photo de Edgar Kanaykō Xakriabá / If Not Us Then Who

- 2 Nous utilisons les termes de « peuples autochtones et communautés locales » et « PA et CL » pour évoquer les peuples auto-identifiés comme peuples autochtones, ainsi que d'autres communautés territoriales auto-identifiées, vivant dans des écosystèmes forestiers et ayant pour objectif de les protéger. Puisque ces deux catégories de peuples sont concernées par l'Engagement du FTFG, nous nous référerons souvent à ces deux groupes conjointement dans notre rapport. Nous sommes toutefois conscients que chaque peuple autochtone a sa propre histoire, ses défis et ses droits particuliers, différents de ceux d'autres communautés territoriales. Cette terminologie est cohérente avec le texte de l'Engagement. Toutefois, de nombreux bailleurs de fonds soutiennent également les afrodescendants, les *quilombolas*, les *ribeirinhos* et d'autres peuples traditionnels vivant dans les forêts ou leurs alentours..
- 3 Tout au long du rapport, nous nous référerons à l'Engagement en faveur des droits de tenure forestière des PA et des CL en utilisant le terme d'« Engagement de la COP26 », « Engagement du FTFG », « Engagement en faveur des droits de tenure forestière » et « Engagement pour les PA et les CL » de façon interchangeable.
- 4 L'Engagement sur la tenure forestière, le GFFP et le CBP sont des engagements liés. Ils reconnaissent tous les trois les PA et CL en tant que gardiens indispensables des forêts. Les financements engagés dans le cadre du GFFP ou du CBP contribuent également aux objectifs de l'Engagement pour les PA et CL, et ceux-ci peuvent être pris en compte au sein de divers engagements. Voir l'[Annexe 1](#) pour plus de détails.

Objectif et portée du rapport annuel 2023–2025

ENCADRÉ 2 :

À propos du Groupe des bailleurs de fonds pour les droits de la tenure forestière (FTFG)

Le Groupe des bailleurs de fonds pour les droits de la tenure forestière (FTFG, selon son acronyme en anglais) rassemble les 25 bailleurs de fonds bilatéraux et philanthropiques faisant partie de l'Engagement de la COP26. Ensemble, nous visons à fournir 1,7 milliard USD d'ici à décembre 2025 afin de protéger les droits fonciers des PA et des CL, le rôle que jouent ces derniers en faveur de la gestion durable des forêts, ainsi que leurs efforts de conservation dans les pays de forêts tropicales admissibles à l'APD. L'Engagement en faveur des droits de tenure forestière n'est pas un fonds indépendant, et ne dispose pas de mécanisme d'octroi centralisé. Chaque bailleur de fonds opère de façon indépendante, en finançant des activités en fonction de ses propres priorités et mandats. Certains financements inclus dans l'Engagement ayant déjà été octroyés, la totalité de la somme de 1,7 milliard USD ne sera donc pas dédiée à de nouvelles initiatives. Aucun fonds de l'Engagement n'avait cependant été versé avant 2021.



photo de Joel Redman / If Not Us Then Who

- Le FTFG dispose d'espaces dédiés au suivi des progrès de l'Engagement et à la réflexion en matière de protection des droits des PA et des CL. Les membres du groupe ont tous des perspectives, des mandats et des stratégies de financement différents, il est donc important pour eux de se concerter et de coordonner leur action avec les acteurs bilatéraux et philanthropes afin de se mettre d'accord sur certaines définitions, certains systèmes de rapport et certaines pratiques de financement pouvant améliorer la transparence et la redevabilité.
- Le FTFG entretient également des dialogues avec un large groupe de parties prenantes, telles que des organisations et des réseaux de PA et de CL, ainsi que des gouvernements de pays abritant des forêts tropicales.
- L'Engagement a également contribué, à travers divers programmes et régions, à faire avancer les efforts internes de plaidoyer auprès des organisations de nos bailleurs de fonds, à encourager l'augmentation ou la continuité des financements en faveur du rôle de gardiens des forêts joué par les PA et les CL, et à faciliter des conversations visant à harmoniser les efforts pour la tenure forestière des PA et des CL. Il a également été noté que l'Engagement a pu influencer l'approche de sélection d'intermédiaires.

Le FTFG se réunit chaque trimestre afin de définir ses priorités, et organise au moins une réunion en personne par an. En 2024, le FTFG était présidé par la Norvège, avec le Fonds Christensen pour vice-président. Tout au long de l'année dernière, nous avons réfléchi à nos opinions collectives concernant la valeur de l'Engagement et le rôle du FTFG dans la lutte en faveur de la tenure forestière et du rôle de gardiens des forêts des PA et des CL.

Bien que l'Engagement soit à nos yeux un progrès important, nous sommes également conscients que beaucoup d'efforts restent encore à faire afin de mettre en œuvre un changement positif significatif pour les peuples et la planète.

Transparence, redevabilité et suivi de la progression

Nous publions un rapport annuel afin de respecter nos valeurs de transparence, de faire le suivi de notre progression et de présenter nos réussites ainsi que les défis que nous avons rencontrés. Nous espérons que cet exercice pourra faciliter la tâche des parties prenantes, leur permettant de se tenir informés et de poursuivre leurs efforts envers l'objectif de 1,7 milliard USD, et de renforcer le soutien apporté aux PA et aux CL.

Le Rapport annuel 2023-2024 revient sur les progrès effectués en 2023, notamment les dépenses financières, les réussites par rapport au programme et les défis opérationnels auxquels nous avons fait face. Il présente également les priorités stratégiques de l'Engagement pour l'année à venir, et contient des études de cas visant à soutenir les efforts de nos partenaires de mise en œuvre.

ENCADRÉ 3 :



Signataires de l'Engagement et membres du Groupe des bailleurs de fonds pour les droits de la tenure forestière

République fédérale d'Allemagne

Royaume de Norvège

Royaume des Pays-Bas

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

États-Unis d'Amérique

Children's Investment Fund Foundation (Fondation du fonds d'investissement pour l'enfance)

Fonds Christensen

Fondation David et Lucile Packard

Fondation Ford

Fondation Good Energies

Fondation Oak

Philanthropies Sobrato

Fonds philanthropique Wellspring

Fondation William et Flora Hewlett

Protecting Our Planet Challenge (Défi Protéger notre planète)⁵

Arcadia

Bezos Earth Fund (Fonds pour la terre Bezos)

Philanthropies Bloomberg

Fondation Bobolink

Fondation Gordon et Betty Moore

International Conservation Fund of Canada (Fonds international de conservation du Canada)

Nia Tero

Rainforest Trust

Re:wild

Fondation Rob Walton

Fondation Wyss

⁵ Les membres du Protecting Our Planet Challenge (Défi Protéger notre Planète) (POP, selon son acronyme en anglais) ont signé l'Engagement en tant que groupe.



photo de Joel Redman / If Not Us Then Who

Contexte mondial de la tenure forestière et des droits autochtones

État des financements pour les droits fonciers et la protection de la forêt

L'Engagement en faveur des droits de tenure forestière des PA et des CL a été créé suite à la publication d'études démontrant qu'entre 2011 et 2020, moins d'1 % de l'aide au développement climatique était parvenu à des projets soutenant la tenure forestière et la gestion des forêts des PA et les CL, une part plus faible encore ayant été distribuée directement aux organisations de PA et de CL.⁶ De nouvelles études encourageantes montrent aujourd'hui une augmentation des financements en faveur des droits de tenure forestière des PA et des CL ainsi que de leur rôle de gardiens des forêts. Les signataires de l'Engagement en faveur des droits de tenure forestière s'engagent à faire avancer les droits de tenure forestière des PA et des CL et leur rôle de gardiens des forêts, ainsi qu'à augmenter le soutien direct apporté à leurs organisations. Les bailleurs de fonds impliqués dans l'Engagement ont pour objectif de mieux aligner le travail des organisations de PA et de CL aux efforts plus généraux de soutien de la tenure forestière des PA et des CL, notamment la réforme nationale des régimes fonciers. Le contexte international en matière de tenure forestière, de droits autochtones et de tendances de financements est présenté au cours des paragraphes suivants.

Un changement important a été observé en matière de conservation des forêts, de financements pour le climat et de droits des peuples autochtones et des communautés locales depuis la COP26. Les conférences internationales telles que la COP28 et la COP16 de la CDB ont souligné le rôle important des PA et des CL dans le cadre des objectifs pour le climat et la biodiversité. Depuis 2020, les financements internationaux en faveur des droits de tenure et du rôle de gardiens des forêts des PA et

⁶ Fondation Rainforest Norvège (2021). *Falling Short*. https://dv719tqmsuwvb.cloudfront.net/documents/Publikasjoner/Andre-rapporter/RFN_Falling_short_2021.pdf

des CL ont augmenté de 36 % par rapport à la période de quatre ans précédente (soit une augmentation de 517 millions USD par an). Cette croissance a été principalement permise par les bailleurs de fonds du FTFG (72 %), mais la tendance générale d'augmentation des financements touche bien d'autres acteurs que notre seul groupe.^{7,8}

Malgré cette augmentation prometteuse des financements, rien ne prouve qu'un changement significatif de la façon dont les fonds sont distribués aux organisations de peuples autochtones, de communautés locales et de peuples afrodescendants (PA, CL et PAD) ait été opéré. Les projets mis en œuvre à grande échelle par les agences de conseil, les gouvernements, les institutions multilatérales et les organisations de conservation internationales ont reçu la plupart des financements, tandis que les organisations de PA, de CL et de PAD, ainsi que les ONG locales et nationales n'ont reçu que des subventions bien plus faibles, et souvent de façon indirecte.⁹ De nombreux bailleurs de fonds se sont en revanche engagés à fournir des financements plus localisés. Ces changements n'ont pas encore pu être observés dans les tendances générales de financement, mais l'augmentation importante des financements directs du FTFG en 2023 indique bien qu'une amélioration générale est en cours.

Les fonds menés par les PA et les CL ont récemment prouvé qu'il est clairement possible d'investir directement dans les communautés autochtones, bien qu'ils nécessitent encore davantage de soutien financier afin de se développer efficacement. Il est urgent d'augmenter le soutien apporté aux PA et aux CL pour la protection de leurs terres, de leurs vies et de leurs droits, ces communautés étant toujours victimes d'appropriations de terres, de pressions liées à la déforestation, et des effets du changement climatique. Le régime foncier demeure incertain dans diverses régions, et la reconnaissance juridique des terres appartenant aux peuples autochtones et aux communautés, incomplète. Les taux croissants de déforestation dans les régions tropicales continuent d'entraver les efforts mondiaux d'atténuation des changements climatiques. La lutte contre la déforestation, la protection de la biodiversité et le combat contre les changements climatiques sont directement liés aux droits fonciers des PA et des CL et à la reconnaissance légale de ces droits.¹⁰

Malheureusement, d'autres groupes de pression s'opposent souvent aux efforts de protection des droits et du rôle de gardiens des forêts des peuples autochtones et des communautés locales. Cette opposition mène souvent à des accès de violence contre ces communautés et leurs dirigeants. **Chaque année, des centaines de défenseurs des droits de l'homme et de l'environnement sont tués, et davantage encore sont menacés et victimes d'agressions.** Les peuples autochtones représentent une part disproportionnée des meurtres à l'échelle mondiale.¹¹ L'**Encadré 4** présente plus d'informations sur les menaces subies par les défenseurs environnementaux et les efforts mis en œuvre pour résoudre ce problème.

7 Initiative Droits et Ressources et Fondation Rainforest Norvège (2024). *État du financement des droits fonciers et de la tutelle des forêts : Financement des bailleurs de fonds pour les peuples autochtones, les communautés locales et les populations afro-descendantes dans les pays forestiers tropicaux* (2011–2023). Washington, DC: Initiative Droits et Ressources.

8 Path to Scale (2024). *Path to Scale Funding Dashboard*. <https://dashboard.pathtoscale.org/>

9 Initiative Droits et Ressources et Fondation Rainforest Norvège (2024). *État du financement des droits fonciers et de la tutelle des forêts : Financement des bailleurs de fonds pour les peuples autochtones, les communautés locales et les populations afro-descendantes dans les pays forestiers tropicaux* (2011–2023). Washington, DC: Initiative Droits et Ressources.

10 Hoorn (2023). *Les droits fonciers autochtones, essentiels pour freiner la déforestation et restaurer les terres : Étude*. Mongabay. <https://news.mongabay.com/2023/06/indigenous-land-rights-key-to-curbing-deforestation-and-restoring-lands-study/>

11 Global Witness. *Défenseurs de la terre et de l'environnement*. <https://www.globalwitness.org/en/campaigns/environmental-activists/>

Réflexions sur les réussites et les enseignements de 2023–2024

Réussites et évènements majeurs

Au cours de l'année 2023, **les financements liés à l'Engagement en faveur des droits de tenure forestière ont atteint un total de 521 millions USD**, permettant au total cumulé du FTFG entre 2021 et 2023 d'atteindre près de 1,34 milliard USD. **Les financements directs distribués aux organisations de PA et de CL ont atteint plus de 10,6 % en 2023**, soit une augmentation significative par rapport au faible pourcentage de 2,1 % pour la période précédente.

- › **Bien que l'augmentation des financements directs envers les PA et les CL ait été lente, le changement significatif de cette année est un signe prometteur démontrant que l'Engagement a posé de bonnes fondations et a permis une bonne collaboration entre les bailleurs de fonds et les organisations de PA et de CL.**

De plus, **27 % des financements provenant de bailleurs de fonds privés ont été distribués directement aux organisations de PA et de CL**, et le nombre d'organisations ayant reçu un financement direct est passé de 39 en 2022 à 100 en 2023, mettant en évidence l'importance de l'agrandissement du réseau et de la reconnaissance des organisations de PA et de CL comme partenaires essentiels. En outre, les fonds menés par les PA et les CL jouent désormais un rôle clé dans l'augmentation des investissements octroyés directement aux communautés autochtones, sept de ces fonds ayant reçu un soutien direct en 2023.

Les résultats thématiques ont montré que la majorité des financements liés à l'Engagement en 2023 se concentrent encore sur la **gouvernance territoriale** et la **sécurité foncière** (32 %) ainsi que sur la **gestion durable des ressources** (35 %). Parmi les fonds de l'année 2023, 11 % étaient consacrés à des projets se concentrant sur l'égalité des genres et les droits fonciers des femmes de PA et de CL, tandis que 2 % soutenaient des initiatives pour les jeunes. Ces statistiques soulignent non seulement les améliorations à effectuer pour résoudre les défis d'équité sociale, mais aussi les efforts supplémentaires nécessaires pour s'assurer que les femmes et les jeunes des communautés de PA et de CL reçoivent une part plus importante de ces financements.



photo de Joel Redman / If Not Us Then Who

Autres réussites notables en 2023–2024 :

- **Le développement, la croissance et l'augmentation du soutien** envers les mécanismes de financement et les réseaux d'organisation menés par les PA et les CL.
- **Le renforcement des capacités de leadership** et le développement de réseaux pour les femmes et les jeunes issus des PA et des CL, qui a permis à ces groupes de jouer un rôle actif dans leurs communautés et dans le cadre de leurs efforts de conservation.
- **Les réussites politiques** en faveur des droits territoriaux et liés aux ressources naturelles des PA et des CL, notamment en **République démocratique du Congo (RDC)** et au **Brésil**, où une reconnaissance formelle des territoires appartenant aux PA et aux CL a été obtenue.
- L'augmentation des efforts visant à **tirer profit des nouvelles opportunités politiques**, notamment celles liées à la protection des territoires de PA et de CL et à l'amélioration de leur gouvernance autonome face à des menaces externes.

Ces réussites, reflétées par des données quantitatives et des études de cas, soulignent l'impact croissant de l'Engagement ainsi que le travail restant à effectuer pour garantir la réussite des deux dernières années qui y sont consacrées.

Il est également important de noter quelques éléments de contexte. Malgré des taux de déforestation en croissance générale dans les tropiques, certains pays clés tels que le Brésil ou la Colombie ont réduit la déforestation de façon significative l'année dernière. Les taux de déforestation demeurent bas en Indonésie également.¹² Il est encore tôt pour tirer des conclusions sur le lien entre ces avancées, les réformes foncières et l'amélioration de la sécurité foncière pour les peuples autochtones et les autres communautés locales, mais ces évolutions encourageantes soulignent le fait que la volonté politique est un élément important. De nombreux bailleurs de fonds du FTFG sont d'ailleurs actifs dans ces pays.



photo de Joel Redman / If Not Us Then Who

¹² Weisse, Goldman, et Carter (2024). *Forest Pulse: Le point sur les forêts du monde*. Institut des Ressources Mondiales.
<https://research.wri.org/gfr/latest-analysis-deforestation-trends>



photo de Priscila Tapajowara / If Not Us Then Who

Direction stratégique pour 2025

Nous entamons la cinquième année de financements dans le cadre de l'Engagement, qui sera une fois encore consacrée à la fois à notre objectif financier de 1,7 milliard USD, et à faire en sorte que ce soutien parvienne de façon plus efficace aux PA et aux CL, afin de leur permettre de sécuriser, renforcer et protéger les droits dont ils disposent sur leurs terres et leurs ressources.

- › **En 2025, nous souhaitons améliorer les mécanismes de financement direct, augmenter le soutien en matière de renforcement des compétences pour les organisations de PA et de CL, encourager les intermédiaires à se montrer redevables envers les peuples autochtones et les communautés forestières, et promouvoir davantage le rôle de leadership changeant des PA et des CL au sein des efforts de conservation internationaux.**

En parallèle de l'augmentation du soutien direct envers les communautés forestières, les activités des bailleurs de fonds donnent également la priorité aux processus de réforme du régime foncier des forêts et des terres nationales qui reconnaissent et respectent les droits des PA et des CL. Les efforts mis en œuvre concernent notamment des activités réalisées en partenariat avec des gouvernements et des organisations régionales afin de soutenir les changements systémiques des lois, politiques et systèmes de tenure forestière et territoriale. Les projets régionaux et nationaux visent la reconnaissance des droits territoriaux et forestiers dans le cadre de nouvelles lois, et l'intégration dans les nouvelles réformes de processus de consultation significatifs et inclusifs des communautés. Là où les droits fonciers des PA et des CL sont déjà reconnus légalement, il est indispensable de poursuivre les efforts de collaboration avec les gouvernements régionaux et nationaux afin de garantir le respect et l'exercice de ces droits. Le travail en partenariat avec les bailleurs de fonds aide à faire en sorte que les activités au niveau local viennent compléter celles au niveau national.

L'année à venir présente également l'opportunité de s'intéresser aux impacts plus larges de l'Engagement, et à entamer une conversation au sujet de collaborations futures, afin de s'appuyer au mieux sur les réussites passées pour avancer.

Appel à l'action et conclusion

Action collective et collaboration future

L'Engagement en faveur des droits de tenure forestière de la COP26 démontre le pouvoir de l'action collective. À l'avenir, les gouvernements, bailleurs de fonds et acteurs de la société civile doivent continuer à collaborer avec les PA et les CL afin de tirer parti des réussites des trois dernières années et d'améliorer la redevabilité des intermédiaires envers les PA et les CL. De nouveaux bailleurs de fonds et partenaires sont nécessaires afin que les initiatives menées par les PA et les CL continuent de recevoir le soutien dont ces derniers ont besoin pour la protection de leurs terres et de leurs forêts.

Invitation à consulter le rapport complet

Le présent rapport contient une présentation complète de la progression de l'Engagement de la COP26, y compris des études de cas, des actualités sur les financements et de futures stratégies. Nous encourageons les lecteurs à le consulter dans son entièreté afin de mieux comprendre le travail remarquable effectué par les PA, les CL et leurs alliés dans le but de protéger les forêts de la planète et de combattre le changement climatique.



photo de Joel Redman / If Not Us Then Who

SECTION 2 :

Progression des dépenses de l'Engagement

Le présent rapport couvre la progression des bailleurs de fonds entre janvier et décembre 2023 vers l'objectif de l'Engagement fixé à un total de 1,7 milliard USD.

Méthodologie

Chaque signataire de l'Engagement a fourni une liste des dépenses liées à ce dernier pour l'année calendaire 2023, compilée et codée dans un format commun. Les données ont été analysées de façon agrégée afin de produire les résultats de ce rapport. En vertu d'un accord initial, le FTFG ne publie pas d'informations sur les objectifs individuels des membres de l'Engagement, ni de données au sujet des octrois spécifiques ou des bénéficiaires de subventions. Certains membres ont publié des informations séparées plus détaillées sur la façon dont ils remplissent leurs objectifs dans le cadre de l'Engagement.

En vue d'améliorer notre collecte et notre analyse des données, nous avons cette année demandé des retours à nos partenaires, et avons examiné d'autres systèmes d'élaboration de rapports afin de repenser et d'améliorer notre propre modèle. Pour plus de détails sur ce processus, consulter l'[Annexe 1](#).

Nous avons développé un ensemble de définitions fondamentales afin de guider la collecte de données auprès des bailleurs de fonds et rendre l'analyse plus cohérente. L'Annexe 1 comprend des définitions ajoutées à notre modèle d'élaboration de rapports, telles que « % de financements liés à l'Engagement », « soutien direct », et « % parvenu aux PA et aux CL et pouvant être influencé et contrôlé par ces derniers ». Malgré l'existence de diverses approches de financement direct, ces définitions fournissent une base pour l'élaboration de rapports de données, et nous aident à analyser les informations agrégées.

Nous sommes conscients que de nombreux aspects liés au financement ne peuvent pas être reflétés à travers d'uniques données quantitatives. Pour cette raison, nous avons inclus des études de cas ([Section 3](#)) afin de présenter certaines initiatives prometteuses soutenues par l'Engagement. Nous avons également pris en compte la potentielle superposition de fonds, et expliqué comment nous gérons cela dans l'Annexe 1.



photo de Joel Redman / If Not Us Then Who

Aperçu de la progression

En 2023, les bailleurs de fonds partis à l'Engagement ont fourni¹³ près de **521 millions USD¹⁴** afin de soutenir les droits de tenure forestière des PA et des CL. Cela a permis au **total des financements de l'Engagement d'atteindre près de 1,34 milliard USD sur trois ans. Près de 79 % de la somme promise de 1,7 milliard USD a donc déjà été financée** au bout des trois premières années de la période totale de cinq ans, et **nous sommes par conséquent sur la bonne voie pour atteindre, voire dépasser notre objectif** avant la clôture de l'Engagement en décembre 2025 (voir Graphique 1). La provenance des dépenses a quant à elle évolué au fil du temps, les financements publics représentant une part de plus en plus importante chaque année (voir Tableau 1). Les financements provenant de bailleurs de fonds privés ont légèrement diminué en 2023, ce qui pourrait être dû aux cycles d'octroi de subventions de certaines philanthropies étendus sur plusieurs années.

Graphique 1 : Progression vers l'objectif de 1,7 milliard USD

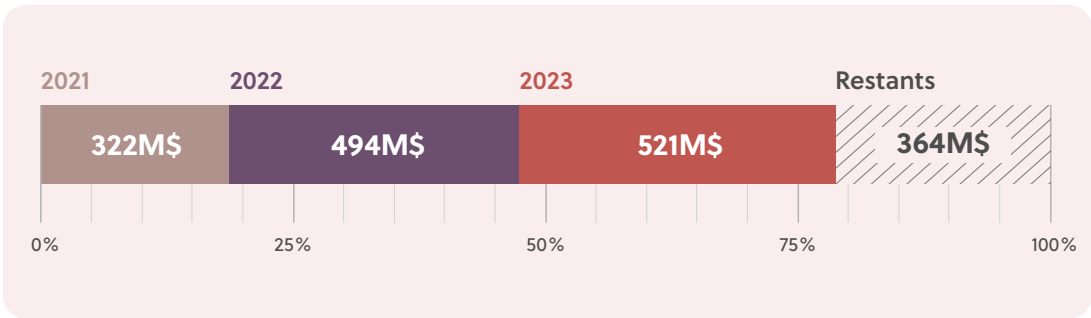


Tableau 1 : Dépenses de l'Engagement 2021–2023

	2021	2022	2023	Cumul
Total des financements bailleurs bilatéraux	179 288 205 USD	332 492 199 USD	369 897 669 USD	881 678 073 USD
Total des financements bailleurs privés	142 341 542 USD	161 465 741 USD	150 954 869 USD	454 762 152 USD
Total annuel	321 629 748 USD	493 957 939 USD	520 852 538 USD	1 336 440 225 USD
Pourcentage du total de l'Engagement	19%	29%	31%	79%

13 Les totaux fournis incluent des débours et, dans certains cas, des octrois et engagements formels. Pour les philanthropies, les subventions sur plusieurs années sont considérées versées lorsqu'un accord de subvention a été signé. Nous utilisons les termes de « débours », « dépenses », « financements », entre autres, pour nous référer aux fonds octroyés ou versés dans le cadre de ce rapport et d'autres discussions sur l'Engagement.

14 Certains bailleurs de fonds bilatéraux déclarent des sommes qui sont formellement allouées mais pas encore versées ; 58,8 millions USD de l'enveloppe de 2023 pour l'Engagement ont été déclarés comme « alloués » ou « assignés » et le solde est considéré comme débours. Le montant total pour 2023 inclut également environ 25 millions USD déboursés plus tôt dans la période de l'Engagement, qui n'avaient pas été comptabilisés auparavant. Ces fonds sont également inclus dans les données ventilées ci-dessous.

Les financements pour la tenure forestière et le rôle de gardiens des forêts des PA et des CL restent insuffisants, mais des progrès ont été effectués, et les financements augmentent également de façon plus générale, en dehors du Groupe des bailleurs de fonds pour les droits de la tenure forestière. Cette année, la Rights and Resources Initiative (Initiative pour les droits et les ressources) ainsi que la Fondation Rainforest Norvège ont publié [une nouvelle étude sur les tendances de financement](#) pour les droits fonciers et le rôle de gardiens des forêts des PA, CL et PAD. Le rapport nous apprend que les financements ont augmenté ces dernières années, avec des débours augmentant de 36 % depuis 2020 par rapport à la moyenne précédente sur quatre ans. **Cette hausse est due à 72 % à des financements du FTFG.** Les financements multilatéraux augmentent également.¹⁵ Nous espérons que cette tendance se maintiendra et reconnaissons qu'il est également important d'assurer la qualité des financements.



photo de Kynan Tegar / If Not Us Then Who

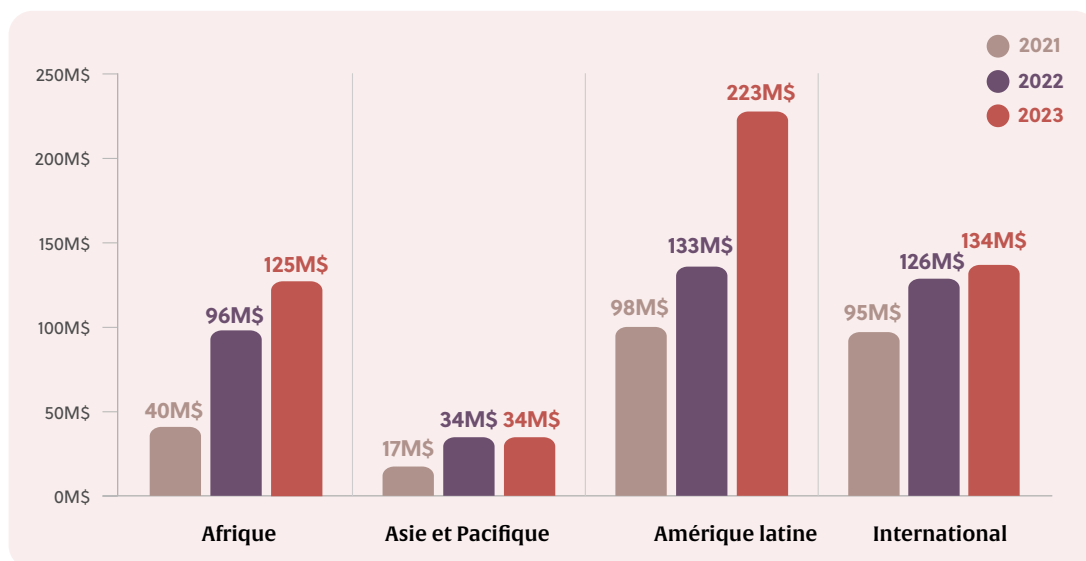
¹⁵ Initiative Droits et Ressources et Fondation Rainforest Norvège (2024). *État du financement des droits fonciers et de la tutelle des forêts*. https://rightsandresources.org/wp-content/uploads/2023-State-of-Funding_Brief-EN.pdf

Financements de l'Engagement par région¹⁶

En 2023, 26 % des financements soutenaient des efforts internationaux, tandis que le reste soutenait des projets menés à niveau local, national ou régional (voir Graphique 2).¹⁷ Les efforts internationaux ont reçu une proportion de financements plus faible qu'en 2022, et plus de fonds ont été alloués à des régions spécifiques. Parmi les financements classés par région (les financements « non internationaux »), la part la plus importante a été octroyée à l'Amérique latine (58 %), puis à l'Afrique (33 %) et à la région d'Asie Pacifique (9 %).¹⁸ Par rapport à l'année 2022, la part de financements octroyée à la région d'Asie Pacifique a diminué, tandis que le volume de financements pour cette même région est resté constant entre 2022 et 2023. Le volume de financements a quant à lui augmenté en Amérique latine et en Afrique.

Si l'on s'intéresse au nombre de subventions (plutôt qu'au nombre de financements) octroyés à certaines régions spécifiques, on observe que l'Asie a reçu une part plus importante que les autres : 15 % des subventions non internationales, contre 9 % des financements. Cela suggère que la taille moyenne des subventions en Asie est inférieure à celle des autres régions, et que les bailleurs de fonds n'investissent toujours pas autant dans ce continent. Nous espérons que la création récente de divers mécanismes de financement direct en Asie, tels que le Fonds Nusantara¹⁹ et le Indigenous Peoples of Asia Solidarity Fund (Fonds de solidarité pour les peuples autochtones d'Asie) (IPAS, selon son acronyme en anglais), facilitera l'augmentation des financements directs et généraux dans la région.

Graphique 2 : Dépenses de l'Engagement par région géographique, 2021-2023²⁰



¹⁶ Tous ces chiffres désagrégés ainsi que ceux des sous-sections suivantes sont calculés à l'aide d'un format standard de codage des subventions et d'autres types de financements collectés auprès des signataires de l'Engagement. Certains bailleurs de fonds n'ont pas codé leurs subventions ; nous avons obtenu un code pour 516,3 millions USD des débours de 2023, et avons basé nos pourcentages sur ce total.

¹⁷ Lorsque les données étaient disponibles, les dépenses pour les projets étendus sur plusieurs pays ou régions ont été divisés au sein des catégories régionales à l'aide d'une répartition des fonds par pourcentage. Lorsque cette répartition n'était pas disponible, les projets multirégionaux ont été inclus dans la catégorie « International ».

¹⁸ Les pourcentages régionaux sont calculés sur la base du total des financements non-internationaux.

¹⁹ Voir l'étude de cas sur le [Nusantara Fund](#) à la Section 3.

²⁰ Tout comme les données de 2023, les chiffres de 2021 et de 2022 sont basés sur les subventions pour lesquelles nous avons reçu des données codées. Ainsi, l'addition des financements indiqués dans les graphiques de cette section ne correspondra pas au total de dépenses indiquées pour l'année en question.

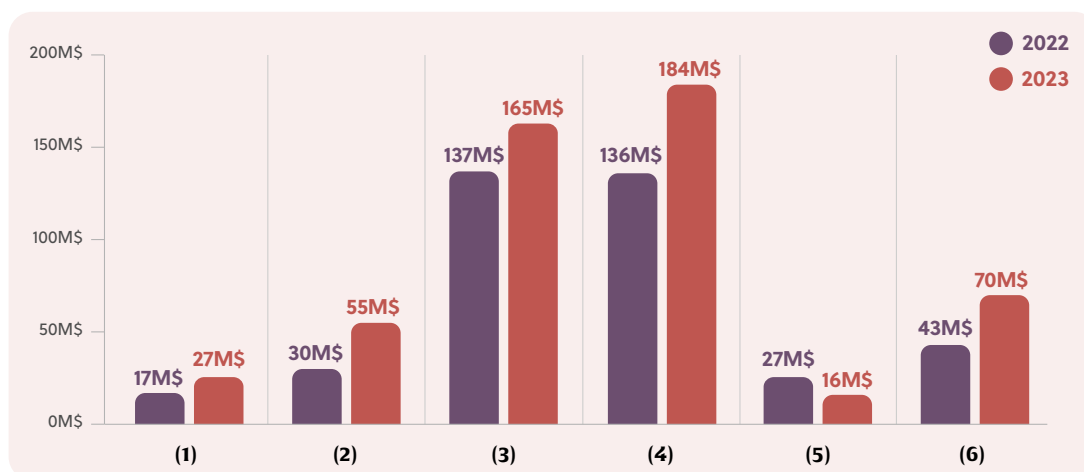
Financements par thème

Les bailleurs de fonds ont catégorisé chaque subvention ou projet sous l'une de cinq catégories thématiques, ou sous une catégorie « autre ».²¹

1. Soutien aux processus de réforme de la tenure foncière et forestière nationale afin de contribuer à protéger les droits des PA et des CL.
2. Soutien à la cartographie, à la documentation, à l'enregistrement, à la revendication ou à la demande de droits juridiques à la terre (reconnaissance formelle des droits).
3. Soutien à l'amélioration de la gestion, de la conservation et/ou de la gouvernance territoriale, ou soutien au renforcement de la sécurité foncière.
4. Soutien à la gestion durable des forêts ou à d'autres stratégies de subsistance fondées sur la forêt ou la nature.
5. Soutien au plaidoyer et aux communications internationales sur la sécurité foncière, la biodiversité et les changements climatiques.
6. Autre

Tout comme les années précédentes, près des deux tiers des financements de l'Engagement soutiennent soit des efforts de gouvernance territoriale et de sécurité foncière (thème 3, 32 %), soit de gestion durable et d'utilisation des ressources naturelles (thème 4, 35 %). Les processus de reconnaissance des droits (thème 2, 11 %) ainsi que la promotion des droits des PA et des CL dans le contexte de réforme de la tenure foncière et forestière (thème 1, 5 %) continuent de recevoir des parts inférieures de financement (bien que cette part ait légèrement augmenté par rapport à 2022). Le Graphique 3 ci-dessous illustre la répartition des financements par domaine thématique.

Graphique 3 : Domaine thématique principal, 2022–2023²²



1. Soutien aux processus de réforme de la tenure foncière et forestière nationale afin de contribuer à protéger les droits des PA et des CL.
2. Soutien à la cartographie, à la documentation, à l'enregistrement, à la revendication ou à la demande de droits juridiques à la terre (reconnaissance formelle des droits).
3. Soutien à l'amélioration de la gestion, de la conservation et/ou de la gouvernance territoriale, ou soutien au renforcement de la sécurité foncière.
4. Soutien à la gestion durable des forêts ou à d'autres stratégies de subsistance fondées sur la forêt ou la nature.
5. Soutien au plaidoyer et aux communications internationales sur la sécurité foncière, la biodiversité et les changements climatiques.
6. Autre

21 Certains bailleurs de fonds utilisent la catégorie « autre » pour catégoriser le type d'activités que d'autres bailleurs ont placé sous des thèmes spécifiques. Ceux-ci incluent notamment le renforcement des compétences des organisations autochtones (que d'autres bailleurs de fonds ont catégorisé sous le thème 3), la protection des droits et de la participation politique des femmes autochtones, le soutien des défenseurs environnementaux et des communautés touchées par la violence, ainsi que les programmes de partage des avantages. Une large somme d'environ 39 millions USD a été catégorisée sous « autre » car elle avait été déclarée sous une seule ligne représentant un ensemble de différentes petites subventions appartenant à des thèmes différents.

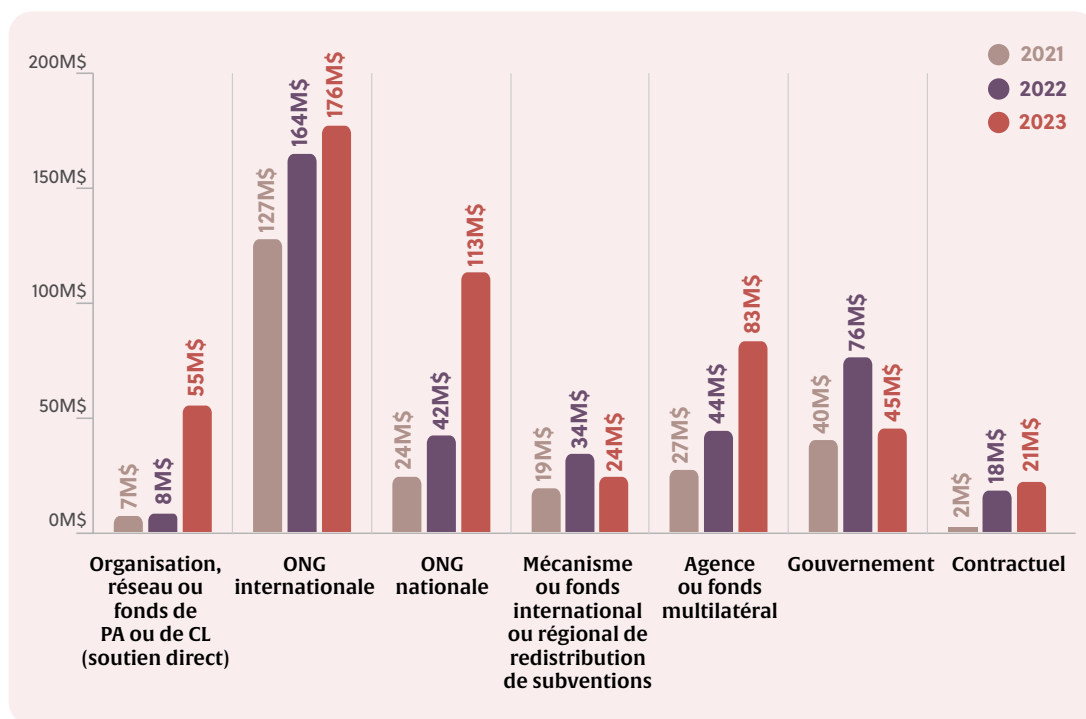
22 Une comparaison pour 2021 n'est pas disponible car les catégories thématiques ont été modifiées en 2022 dans le but de réduire le nombre de financements catégorisés sous « autre ».

Financements par partenaire de distribution

Afin de clarifier la distribution des financements liés à l'Engagement, les bailleurs de fonds ont fourni une répartition des dépenses par partenaire de distribution (voir schéma 4).

Plus de la moitié des financements catégorisés ont été distribués à des ONG internationales et nationales. Par rapport à 2022, **la proportion de ces financements octroyés à des ONG nationales a presque doublé**, tandis que la proportion octroyée aux ONG internationales a diminué. **Cela pourrait indiquer que les bailleurs de fonds commencent à fournir davantage de soutien aux organisations locales ayant de fortes connexions avec les communautés et les activités qu'elles soutiennent.** La part de financements pour les fonds internationaux et régionaux ainsi que pour les mécanismes de redistribution de subventions a légèrement diminué, tout comme la part de financements aux agences gouvernementales, et la part de financements pour les agences multilatérales a augmenté.²³

Graphique 4 : Partenaire de distribution principal, 2021–2023



- › La part des financements liés à l'Engagement ayant été distribuée directement aux peuples autochtones et aux communautés locales a considérablement augmenté cette année. En 2023, plus de 10,6 % des fonds catégorisés (soit près de 55 millions USD) sont parvenus directement aux organisations de PA et de CL.

²³ Les financements multilatéraux incluent les débours aux agences des Nations Unies ainsi qu'aux rapporteurs spéciaux et aux fonds multilatéraux tels que la CAFI, la Coalition LEAF et EnABLE.

Bien que cette proportion soit toujours inférieure au montant attendu par de nombreux signataires de l'Engagement, l'augmentation observée est considérable, représentant une hausse de 2,9 % par rapport à 2021 et de 2,1 % par rapport à 2022. À des fins de clarification, il est important de noter que ces chiffres ne sont pas entièrement comparables : en effet, davantage de signataires de l'Engagement ont déclaré des données désagrégées cette année.²⁴ Certains de ces signataires (pour qui aucune donnée n'était disponible pour les années précédentes) ont fourni une quantité importante de financements directs. En outre, considérant uniquement le groupe de bailleurs de fonds pour lesquels les données de partenaires de distribution étaient disponibles l'année dernière, la part de financements directs a tout de même été multipliée par quatre pour atteindre 8,4 %.

Nos financements directs ont donc considérablement augmenté en 2023. Certes, les financements fluctuent d'année en année, en raison d'une variation naturelle et de cycles de subvention étalés sur plusieurs années, entre autres. **Toutefois, les membres du FTFG ont déclaré qu'en 2023, 100 organisations de PA et de CL avaient été soutenues, contre seulement 39 et 27 les deux années précédentes** (voir Tableau 2).²⁵ Les bailleurs de fonds ont donc non seulement augmenté leur soutien direct, mais ils ont également étendu ce soutien à davantage d'organisations. Cela prouve que les bailleurs de fonds disposent d'une meilleure compréhension du contexte financier, ce qui devrait permettre d'augmenter les volumes de financements. De plus, de nombreuses organisations ont pu recevoir ce soutien, qu'il s'agisse de réseaux régionaux et internationaux de peuples autochtones et de communautés locales, de fonds menés par les peuples autochtones, ou d'organisations œuvrant dans une communauté unique.

Tableau 2 : Soutien direct, 2021–2023

	2021	2022	Sous-ensemble de 2023*	2023
Pourcentage de financements directs	2.9%	2.1%	8.4%	10.6%
Nombre d'organisations de PA et de CL soutenues	27	39	58	100

* N'inclut que les bailleurs de fonds ayant déclaré des données désagrégées en 2022.

24 Le défi Protéger notre planète (POP selon son acronyme en anglais) ne déclare qu'un seul débours agrégé par an. Cependant, nous avons également encouragé chaque membre du POP à déclarer leurs données désagrégées de façon individuelle. Nombre d'entre eux ont décidé de le faire pour la première fois cette année.

25 Ce chiffre est une sous-évaluation. Les bailleurs de fonds ont déclaré 100 organisations comme ayant reçu un « soutien direct » ; cependant, certaines représentent plusieurs projets pour lesquels le soutien avait déjà été distribué aux diverses organisations de PA et de CL sous un même projet.



photo de Kynan Tegar / If Not Us Then Who

Malgré les progrès observés, divers obstacles entravent toujours les financements directs, tels que :

- la perception et l'aversion des bailleurs de fonds pour le risque, qui peut les dissuader de réaliser des financements directs, surtout pour ceux responsables de fonds publics ;
- les organisations de PA et de CL qui ne sont pas forcément capables de remplir les exigences administratives élevées requises par les financements directs ;
- la capacité administrative limitée des bailleurs de fonds qui restreint le nombre total de subventions pouvant être développées et gérées. Les intermédiaires ou les récipiendaires principaux peuvent développer cette capacité ;
- les organisations de PA et de CL qui ont une capacité limitée, bien que croissante, à candidater à des financements internationaux et à les gérer ;
- certaines organisations de PA et de CL qui ne reçoivent pas de financements directs car elles ne disposent pas d'identités juridiques ou de comptes bancaires. D'autres préfèrent recevoir des financements par le biais de partenaires de confiance.

Bien que l'augmentation du nombre de financements directs et la gestion de ces défis prennent du temps, il a été possible de constater une certaine progression, surtout parmi les bailleurs de fonds privés. En 2023, **plus de 27 % des financements provenant de bailleurs de fonds privés sont parvenus directement aux organisations de PA et de CL**, contre environ 4 % des financements bilatéraux. Ces statistiques étaient de 8,5 % et 1 % respectivement dans le rapport de l'année 2022. **Les bailleurs de fonds soutiennent également de plus en plus les fonds émergents menés par les PA et les CL, ce qui permet de faciliter les financements directs.** Rien qu'en 2023, les membres du FTFG ont soutenu au moins sept fonds menés par les PA et les CL. Nous nous attendons à ce que ce chiffre augmente encore en 2024. Les financements directs ne parviennent cependant pas aux communautés de façon égale : environ 72 % des financements directs concernent l'Amérique latine, tandis qu'environ 4 % parviennent à l'Afrique, 11 % à l'Asie, et 13 % aux efforts internationaux.

Alors que nous continuons à nous efforcer d'améliorer la part de financements directs, nous reconnaissons également l'importance des organisations intermédiaires, qui facilitent le transfert des fonds et qui répondent aux critères des bailleurs de fonds.

- › **En raison de la gravité des crises liées au climat et à la biodiversité, ainsi que de l'urgence qu'elles posent, les bailleurs de fonds utilisent des intermédiaires afin d'atteindre plus de communautés tout en réduisant les coûts de transactions et en augmentant le volume de financements plus rapidement.**

Les intermédiaires peuvent également aider les PA et les CL à avoir accès à des fonds nationaux liés aux contributions déterminées au niveau national (CDN) et aux stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB), ainsi qu'à des mécanismes nationaux de redistribution de fonds provenant de réductions d'émissions. Plusieurs organisations intermédiaires ont conçu des mécanismes de redistribution de subventions efficaces qui permettent aux PA et aux CL d'avoir plus d'influence et de contrôle sur les financements. Le FTFG continuera d'engager les conversations au sujet de la redistribution de subventions, d'encourager les intermédiaires à se montrer redevables envers les PA et les CL et à les prendre en compte dans leurs systèmes de gouvernance, ainsi que de concevoir des pratiques de distribution des financements plus adaptées aux partenaires de PA et de CL.

Tout comme nous l'avons fait en 2022, le FTFG a essayé de conceptualiser et de calculer les diverses manières par lesquelles les fonds parviennent aux organisations de PA et de CL. Nous sommes conscients que de nombreux bénéficiaires de fonds bénéficient de partenariats fiables avec des organisations de PA et de CL, qu'ils conçoivent ensemble les projets et les propositions, et leurs fournissent des sous-subventions. L'approche de « financements directs » ne prend en compte cette approche de redistribution de subventions que de façon limitée, tout comme les cas d'expertise technique et de soutien en nature qui est souvent fourni aux organisations de PA et de CL à travers leurs partenaires. Afin de quantifier ces types de financements, nous avons demandé aux bailleurs de fonds d'estimer la part de chaque fonds parvenant aux PA et aux CL et pouvant être influencée ou contrôlée par ces derniers. Nous avons reçu des estimations concernant environ 239,5 millions USD des débours totaux de l'Engagement 2023 ; les réponses ont indiqué qu'environ 49 % (soit 117 millions USD) de ces financements sont parvenus à des organisations de PA et de CL d'une manière qu'ils pouvaient influencer et contrôler.²⁶

Les études de cas de la [Section 3](#) illustrent certains changements effectués permettant la mise en œuvre d'approches de financements à meilleure redevabilité et qui augmentent la part de financements directs. Les exemples soulignent les cas de soutien du renforcement des capacités des PA et des CL, les financements distribués par le biais d'intermédiaires redevables envers leurs partenaires de PA et de CL, et le soutien direct aux organisations et fonds de PA et de CL. Le FTFG s'engage à continuer les conversations avec ses partenaires de PA et de CL au sujet de l'augmentation de la part de financements directs pendant et après la période de l'Engagement.

²⁶ Ces chiffres représentent les financements étant parvenus aux organisations de PA et de CL de façon directe ou indirecte. Ils sont basés sur des estimations et doivent également être considérés comme tels.

Financements pour les femmes et les jeunes de PA et de CL

› L'Engagement reconnaît l'importance du soutien aux femmes, aux filles, aux jeunes et aux autres individus des PA et des CL souvent exclus des processus de prise de décisions.

L'année dernière, nous avons écrit au sujet du manque de données sur l'inclusivité des genres et les activités de transformation de la dynamique femmes-hommes dans les rapports du FTFG. Nous savons que seuls 2 % des financements climatiques ont pour priorité le soutien de l'égalité des genres,²⁷ mais nous ne disposons auparavant d'aucune information concernant les dépenses propres au FTFG. Nous avons également présenté certains systèmes juridiques, normes et pratiques qui empêchent souvent les femmes de profiter de droits fonciers sécurisés et de participer aux processus de prise de décisions sur la gouvernance foncière et les financements liés au climat. Celles-ci font souvent face à des opinions patriarcales et à des obstacles juridiques qui les empêchent de posséder ou d'hériter des terres; à l'invisibilisation et l'appropriation de leur travail; et à des politiques foncières d'enregistrement et de distribution, d'utilisation des terres, de consultation et de consentement qui ne prennent pas en compte la question de genre.

En 2023, nous avons ajouté des indicateurs de mesure afin de faire le suivi du soutien dédié aux femmes et aux jeunes de PA et de CL. Pour chaque projet ou subvention, les bailleurs de fonds ont dû indiquer si la question de genre représentait un objectif « principal » (primaire), « significatif » (secondaire), ou si le genre n'était pas une priorité.²⁸ Les bailleurs de fonds ont également dû répondre à ces mêmes questions concernant le sujet de la jeunesse.

Les résultats ont montré que la question de genre était une priorité pour uniquement 11 % des financements. De plus, une part encore inférieure de ces financements avait pour cible directe les organisations de femmes de PA et de CL : moins de 10 organisations ayant reçu des fonds avaient été classées comme ayant un objectif « principal » pour le genre et étaient des organisations de femmes. Ce pourcentage augmente légèrement lorsque l'on prend en compte uniquement les financements étant parvenus directement aux organisations de PA et de CL : 15 % des financements directs étaient dédiés à des projets ayant un objectif « principal » lié à la question de genre.

27 Patel et al. (2023). *Genre, financement du climat et transitions inclusives à faible émission de carbone*. Document de référence de l'IIED. <https://www.iied.org/sites/default/files/pdfs/2023-09/21601IIED.pdf>

28 Cette méthode de suivi de la question de genre respecte le cadre de déclaration de l'OCDE : « une activité peut cibler la question du genre comme "objectif principal" ou comme "objectif significatif". Un score "principal" (2) est attribué si l'égalité des genres est un objectif explicite de l'activité et indispensable à sa conception (l'activité n'aurait pas été créée sans cet objectif). Un score "significatif" (1) est attribué si l'égalité des genres est un objectif important, bien que secondaire, de l'activité (il ne s'agit pas de la raison principale pour laquelle l'activité a été créée). Un score "non ciblé" (0) est attribué si, après avoir été évaluée à l'aide des indicateurs de politiques d'égalité des genres, il n'est pas déterminé que l'activité cible la question de l'égalité des genres. »

Notre estimation des financements dédiés à la question des jeunes est encore inférieure à cela.²⁹ **Seuls 2 % des financements généraux, et 5 % des financements directs étaient dédiés à des projets ayant pour objectif « principal » la question de la jeunesse.** La voix des jeunes est indispensable dans la lutte en faveur des droits des PA et des CL, dans les discussions sur les crises liées à la biodiversité et au climat, et dans le développement des leaders de demain. Les membres du FTFG doivent reconnaître la nécessité urgente d'augmenter ces financements.

Le FTFG va continuer à suivre ces informations et à s'efforcer de trouver le moyen d'augmenter les financements pour les femmes, les filles, les jeunes, les personnes en situation de handicap et les autres groupes historiquement exclus des prises de décisions, issus des PA et CL. Le nouveau groupe de travail sur les femmes et les droits fonciers du FTFG a déjà commencé à évaluer comment développer et améliorer les financements en faveur des femmes de PA et de CL.

ENCADRÉ 4 :

Menaces contre les défenseurs des terres et de l'environnement

Le texte de l'Engagement reconnaît les risques encourus par les défenseurs des terres et de l'environnement, ainsi que les menaces croissantes auxquels ils font face en raison de leurs actions. Nous savons, grâce à certaines données qualitatives (telles que les descriptions de projets, les études de cas et les subventions classées comme « autre »), que les membres du FTFG soutiennent des activités impliquant ces personnes.

Nous manquons toutefois de données complètes sur le soutien que nous fournissons envers cette cause fondamentale, ainsi que de rapports nationaux quant à la violence subie par les défenseurs. Entre 2015 et 2023, seuls 3 pays (sur 162 ayant soumis un Examen national volontaire) ont déclaré un assassinat ou une attaque contre un défenseur des droits de l'homme.³⁰ Comme cela l'a été mentionné dans la Préface, Global Witness informe que 196 défenseurs des droits de l'homme

et de l'environnement ont été tués en 2023. Plus de la moitié de ceux-ci étaient autochtones ou afrodescendants (43 % et 6 % respectivement).³¹

Des efforts sont heureusement en cours pour résoudre ce sérieux problème. Le Leaders Network for Environmental Activists and Defenders (Réseau des dirigeants pour les activistes et défenseurs environnementaux) (LEAD, selon son acronyme en anglais) est par exemple une collaboration entre les défenseurs des terres et de l'environnement, les mouvements locaux, les organisations de la société civile, et les agences de l'ONU, entre autres. Créé lors de la New York Climate Week (Semaine du climat de New York) en 2024, il fournit une plateforme de dialogue entre les gouvernements, les défenseurs et d'autres institutions, protégeant les défenseurs et leur donnant une place centrale au cœur des processus de prise de décisions.³²

29 Comme mentionné précédemment, il n'existe pas d'indicateur international relatif à la question de genre. Ce ciblage est basé sur des estimations individuelles.

30 International Land Coalition (Coalition internationale pour l'accès à la Terre) (2023). *Une lacune cruciale : les limites des données officielles sur les attaques contre les défenseurs et les raisons pour lesquelles elles sont préoccupantes.* <https://www.landcoalition.org/en/resources/a-crucial-gap-2023/>

31 Global Witness (2024). *Voix manquantes.* <https://www.globalwitness.org/en/campaigns/environmental-activists/missing-voices/#memory>

32 Global Witness (2024). *Comblant le fossé entre le changement climatique et les droits de l'homme : Présentation du réseau des leaders pour les activistes et défenseurs de l'environnement.* <https://www.globalwitness.org/en/blog/bridging-gap-between-climate-change-and-human-rights-introducing-leaders-network-environmental-activists-and-defenders/>

Conclusion

Le FTFG s'engage pour **la transparence et la redevabilité** ; nous continuerons à publier des rapports annuels détaillant les engagements à atteindre avant la fin de la période de l'Engagement. Bien que des progrès aient été effectués, nous sommes conscients de la **nécessité urgente de continuer à améliorer nos pratiques de financement**, en augmentant par exemple le soutien direct, en fournissant des financements plus adaptés, en encourageant les intermédiaires à se montrer plus redevables envers les PA et les CL, et en améliorant le soutien fourni aux groupes historiquement marginalisés, notamment les femmes, les filles, les jeunes et les personnes en situation de handicap des PA et des CL.

Bien que nous nous efforcions d'analyser et d'améliorer les dépenses actuelles de l'Engagement, nous sommes déjà en train d'évoquer la possibilité d'un **renouvellement d'engagement en 2025**. Les membres du FTFG sont en train de débattre des possibilités pour ce potentiel renouvellement, notamment : un ciblage important sur l'impact ; des objectifs clairs qui donnent plus d'importance à la qualité qu'à la quantité des financements ; et des mécanismes de rapport améliorés afin de faire le suivi de nos progrès et évaluer l'impact de nos financements. Nous continuerons à mener des dialogues collaboratifs afin de nous assurer que ce possible renouvellement d'engagement prenne bien en compte les intérêts de nos partenaires de PA et de CL.



photo de Joel Redman / If Not Us Then Who

An aerial photograph of a community gathering in a forest clearing. A group of people, including men, women, and children, are sitting on the ground in a circle, engaged in a communal meal or activity. They are surrounded by lush green vegetation and fallen logs. A small Indonesian flag is visible on the right side of the group. In the foreground, a few more people are standing and talking. The scene is set in a natural, wooded environment with a dirt path leading through it.

SECTION 3

Études de cas des signataires de l'Engagement

ÉTUDES DE CAS : Réussites et innovations soutenues par les financements de l'Engagement³³

Soutien au mouvement autochtone du Brésil

Articulation des peuples autochtones du Brésil (APIB, selon son acronyme en portugais), Coordination des organisations autochtones de l'Amazonie brésilienne (COIAB, selon son acronyme en portugais), Conseil autochtone de Roraima (CIR, selon son acronyme en portugais), et Articulation des peuples autochtones du Nord-Est, du Minas Gerais et de l'Espírito Santo (APOINME, selon son acronyme en portugais).

Soutenu par la Fondation Ford

En 2023, la Fondation Ford a soutenu quatre organisations autochtones majeures et centrales au mouvement autochtone brésilien : l'Articulation des peuples autochtones du Brésil (APIB, selon son acronyme en portugais), la Coordination des organisations autochtones de l'Amazonie brésilienne (COIAB, selon son acronyme en portugais), le Conseil autochtone de Roraima (CIR, selon son acronyme en portugais), et l'Articulation des peuples autochtones du Nord-Est, du Minas Gerais et de l'Espírito Santo (APOINME, selon son acronyme en portugais).

Les subventions avaient pour but de répondre à de graves attaques contre les peuples autochtones, telles que diverses tentatives de retrait de droits constitutionnels, qui porteraient atteinte aux efforts de sécurisation à long terme des droits fonciers collectifs par le biais de la démarcation.

Malgré certains changements positifs au niveau fédéral, les droits des peuples autochtones ne progressent que lentement, et très peu de titres fonciers ont été délivrés. Nous faisons face à une période d'extrême régression, et les peuples autochtones mènent une lutte constante afin que leurs droits fonciers reçoivent une protection constitutionnelle. En se mobilisant aux niveaux local, national et international, ils jouent un rôle particulièrement actif dans l'identification de ces problèmes auprès du Tribunal suprême du pays, défendant leurs droits constitutionnels et se battant pour la démocratie.

Le mouvement autochtone brésilien accroît ses partenariats et ses alliances internationales afin de renforcer la visibilité, la reconnaissance et le respect envers les peuples autochtones, leurs droits fonciers et les ressources naturelles.

Au niveau national, l'APIB réunit les organisations autochtones régionales et s'oppose à la fragmentation des groupes sociaux et des organisations de la société civile. La force du mouvement est directement liée à sa capacité à maintenir sa légitimité au niveau territorial et à exercer une pression politique aux niveaux national, régional et international.

Les subventions Ford ont soutenu directement les peuples autochtones, les quilombolas et les communautés traditionnelles œuvrant en faveur de changements significatifs avant la COP30. Ford a également financé des efforts de renforcement de la collaboration, de l'inclusivité et des relations basées sur la confiance.

³³ Les soumissions ont été éditées à des fins de brièveté et de clarté.

Sauver une espèce sacrée : concessions forestières des communautés et conservation fondée sur les droits en République démocratique du Congo

GRACE (Gorilla Rehabilitation and Conservation Education Center)
(Centre de sensibilisation à la réhabilitation et à la protection des gorilles)

Soutenu par Rainforest Trust

Rainforest Trust a collaboré avec GRACE (Gorilla Rehabilitation and Conservation Education Center) (Centre de sensibilisation à la réhabilitation et à la protection des gorilles) afin de protéger les gorilles de Grauer, particulièrement menacés, en République démocratique du Congo (RDC). Ce projet de conservation fondé sur les droits donne une place centrale aux communautés locales au sein des efforts de protection des gorilles et de leurs habitats. La destruction de ces derniers, ainsi que la chasse et les conflits civils, ont sérieusement fait diminuer la population des gorilles de Grauer, menaçant l'espèce toute entière et les moyens de subsistance locaux.

En RDC orientale, les peuples autochtones et les communautés locales Usala dépendent des forêts pour l'agriculture de subsistance, la chasse et l'extraction minière à petite échelle. Les efforts de conservation menés par les communautés font partie de la vie quotidienne, et les PA et les CL jouent le rôle de gardiens de ces terres gravement menacées et faisant partie intégrante de leur culture. La communauté Usala agit depuis longtemps en faveur des efforts de conservation des gorilles, collectant des données importantes sur la présence de ces animaux dans l'un de leurs habitats principaux. Plus récemment, les communautés locales Usala ont développé leurs efforts de conservation grâce à la création des concessions forestières des communautés locales (CFCL).

Avant sa mort plus tôt cette année, le dirigeant traditionnel Mwami Eric Mwaka Eliba était un leader important de la lutte pour la protection des gorilles. Celui-ci a pris

contact avec l'Union des associations de conservation de gorilles pour le développement communautaire (UGADEC), demandant leur soutien afin de protéger les droits forestiers des communautés Usala et l'habitat des gorilles. L'UGADEC a collaboré avec GRACE, combinant les savoirs traditionnels à des données scientifiques afin de protéger un corridor forestier de 312 250 acres indispensable à la survie des gorilles.

Quatre CFCL ont été créées, et le processus de consentement libre, informé et préalable (CLIP) est presque terminé après une période de 15 mois. Une fois allouées aux communautés locales, les CFCL reconnaîtront légalement les droits fonciers de ces dernières, et leur donneront la reconnaissance formelle nécessaire pour mener davantage d'efforts de conservation.

Des défis ont également émergé. La sécurité dans le Nord-Kivu et les régions aux alentours s'est détériorée au cours des 12 derniers mois, obligeant les équipes de l'UGADEC et de GRACE à changer leurs projets au dernier moment. Au cours des réunions relatives au CLIP plus tôt cette année, les équipes d'engagement des communautés ont appris que le village de Bukucha, où les assemblées communautaires devaient se tenir, n'était pas l'endroit principal dédié aux prises de décisions. Les réunions devaient donc se tenir dans le village de Rama, qui n'était accessible qu'après une longue marche d'une semaine à travers la forêt tropicale. Un système Internet satellite (VSAT) financé par Rainforest Trust a été installé afin de réduire le temps de trajet, les risques associés, et faciliter la communication. Cette approche, qui a permis aux chefs de

Rama de contacter directement les équipes de GRACE à des centaines de kilomètres de là, a assuré la continuité et la sûreté des activités liées au CLIP. Aujourd'hui, les membres formés des communautés peuvent accéder aux informations importantes, telles que les données de points de cheminement nécessaires à la création d'une carte de frontières CLIP, et les communiquer à leurs partenaires, protégeant par là même la sécurité physique des employés et de la communauté. Le VSAT a également fourni une connexion inédite aux communautés locales et autochtones ; celle-ci leur a permis d'engager des consultations avec des membres de communautés hors de Rama, et a amélioré la transparence et l'impact du processus de CLIP.

Le succès du projet dépend de la durabilité de l'implication communautaire. Celle-ci a déjà pu être observée, tout comme ont pu l'être certaines méthodes innovantes et une approche de leadership local, qui créent désormais une perspective d'avenir durable pour les gorilles de Grauer et les communautés partageant leur habitat forestier. Les membres des communautés sont également ouverts à des moyens de subsistance alternatifs, tels que l'agriculture et l'élevage animal durables, qui réduisent la dépendance à la chasse et à l'extraction de ressources, et réduisent les pressions sur la faune sauvage. En outre, le sanctuaire de gorilles orphelins GRACE réhabilite les animaux sauvés du braconnage. Une fois que les forêts seront légalement démarquées, les animaux pourront y être réintroduits en liberté.

Promotion des droits autochtones et de la gestion territoriale dans l'Amazonie brésilienne

Conseil autochtone de Roraima (CIR, selon son acronyme en portugais)

Soutenu par Nia Tero

Nia Tero collabore avec le Conseil autochtone de Roraima (CIR, selon son acronyme en portugais) depuis 2019. En 2022, le CIR a développé un plan stratégique sur cinq ans (2023-2027) afin de faire face aux défis touchant les peuples autochtones de l'Amazonie. Celui-ci regroupait des activités sous cinq domaines de priorité : la durabilité économique des territoires autochtones ; l'action politique, la communication et les droits autochtones ; la sécurité, la protection et la gouvernance territoriale ; l'autonomisation des femmes et des jeunes dirigeants ; et le renforcement du CIR en tant qu'organisation. En 2023, le CIR a lancé des initiatives afin de mettre en œuvre ce plan, telles que :

Plans de gestion territoriale et environnementale :

Le CIR a mené la conception de plans de gestion des terres autochtones, afin de répondre aux priorités des peuples autochtones de Roraima. Les plans dressent une liste d'actions encourageant l'autonomie, la gouvernance environnementale, et la durabilité des activités de production. Parmi celles-ci, on retrouve des actions visant à garantir la sécurité alimentaire des peuples autochtones, ainsi que l'identification de revenus générant des opportunités en lien avec les surplus alimentaires.

Changement climatique :

Le CIR documente l'impact des changements climatiques sur les communautés autochtones, à l'aide d'une méthodologie innovante et d'un laboratoire de géotraitement. Il produit également des études de cas documentant les résultats et les plans d'intervention liés.

Surveillance territoriale :

Plus de 360 gardes autochtones travaillent pour le Grupo de Proteção e vigilância dos territórios indígenas (Group for the Protection and Surveillance of Indigenous Territories) (Groupe pour la protection et la surveillance des territoires autochtones) (GPVIT, selon son acronyme en portugais), qui surveille et rend compte des infractions ayant lieu sur les terres autochtones, organise les corps de sapeurs-pompiers, et contribue à protéger les terres autochtones (3,6 millions d'hectares) à travers la surveillance territoriale et d'autres activités. En partenariat avec IBAMA, le CIR a formé de nombreux pompiers qui sont maintenant déployés contre les incendies touchant les terres autochtones de Roraima.

Protection des droits autochtones :

Le département juridique du CIR défend des cas individuels. Il fait également partie du réseau amazonien des avocats autochtones, qui collabore sur les sujets juridiques. Celui-ci a déjà réussi à contrer un projet de loi qui aurait permis l'extraction minière sur les terres autochtones (Projet de loi PL 191/2020), ainsi que la loi du marco temporal (loi sur le cadre temporel 14701/23, en français).

Fonds autochtone :

Depuis son approbation en avril 2024, le CIR développe le Fonds Rutî, qui mettra en œuvre des Plans de vie pour les 33 terres autochtones de l'État.

Reconnaissance des droits, renforcement des compétences et garantie de la participation effective des peuples autochtones

Alliance des peuples autochtones pour les droits et le développement (IPARD, selon son acronyme en anglais)

Soutenu par l'Agence des États-Unis pour le développement international

L'Alliance des peuples autochtones pour les droits et le développement (IPARD, selon son acronyme en anglais) est un partenariat public-privé sur six ans ayant pour objectif de protéger les droits, renforcer les capacités et créer des opportunités économiques autodéterminées pour les peuples autochtones du monde entier. Le partenariat vise à tirer parti des forces et des expériences d'un réseau multisectoriel œuvrant à l'autonomisation des organisations de peuples autochtones, afin de permettre à ces derniers de gérer, développer et gouverner leurs territoires selon les principes de développement autodéterminé, de leurs pratiques traditionnelles, de la gestion des ressources naturelles et du respect des droits coutumiers. Basée au Panama, la Fondation PSC-Indigenous met en œuvre le programme de l'IPARD, qui s'étend sur la période 2020-2026.

L'IPARD répond à trois objectifs principaux :

1. Organiser et mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités pour les organisations et les parties prenantes de peuples autochtones.
2. Encourager un environnement favorable à la reconnaissance, la participation effective et la prise de décisions commune des peuples autochtones sur des sujets les concernant.
3. Promouvoir le développement durable des peuples autochtones en se fondant sur les modèles économiques autodéterminés.

En Afrique, l'IPARD collabore avec l'Indigenous Peoples of Africa Coordinating Committee (Comité de coordination des peuples autochtones d'Afrique) (IPACC, selon son acronyme en anglais), basé en Afrique du Sud. L'IPARD et l'IPACC mènent une analyse commune sur la mise en œuvre des articles de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones au Maroc, au Kenya, en Namibie et au Niger.

Développement de financements adéquats : enseignements du Tenure Facility

The International Land and Forest Tenure Facility (Fonds international pour la tenure foncière et forestière)

Soutenu par le Bezos Earth Fund (Fonds pour la terre Bezos), le Fonds Christensen, la Fondation Ford, la Norvège, la Fondation Oak, les Philanthropies Sobrato, et le Royaume-Uni

Les signataires de l'Engagement promettent d'augmenter les financements aux peuples autochtones et aux autres communautés en charge d'écosystèmes indispensables dans le contexte des crises climatiques et naturelles actuelles. Les organisations de PA et de CL ont appelé à recevoir davantage de financements directs de la part du FTFG et d'autres bailleurs de fonds. Les réglementations fiduciaires peuvent complexifier cela à grande échelle, mais les bailleurs de fonds trouvent des moyens créatifs permettant d'augmenter immédiatement les financements en faveur des organisations de PA et des fonds territoriaux, ainsi que de renforcer les capacités organisationnelles pour contrôler le déploiement des financements.

Cette approche est effectuée par le biais du International Land and Forest Tenure Facility (Fonds international pour la tenure foncière et forestière), qui fournit des financements directs et adéquats aux organisations de peuples autochtones, afrodescendants et de communautés locales des zones forestières. Les partenaires développent des propositions de projets et reçoivent également un soutien technique afin de renforcer leurs systèmes de gestion financière. Les subventions du Tenure Facility atteignent entre 500 000 USD et 1,5 million USD par an, pour des périodes d'un à cinq ans, et sont fournies à des organisations n'ayant jamais reçu ce type de financements auparavant.

Les financements sont fournis d'avance aux partenaires, afin qu'ils puissent développer des propositions de projets et renforcer leurs systèmes de gestion financière. Ceux-ci sont également capables de renforcer leurs capacités organisationnelles durant la mise en œuvre du projet. Cinq des onze membres du comité de direction sont autochtones, ce qui permet à l'organisation de demeurer redevable envers les communautés à qui elle offre ses services.

En 2023, sept partenaires (les gouvernements de la Norvège et du Royaume-Uni, le Fonds pour la terre Bezos, le Fonds Christensen, la Fondation Ford, la Fondation Oak et les Philanthropies Sobrato) ont fait parvenir 13,2 millions USD à 23 organisations autochtones, afrodescendantes et communautaires par le biais du Tenure Facility. Les résultats ont été impressionnants : les droits fonciers des peuples autochtones et le rôle de gardiens des forêts des communautés ont été formalisés sur plus de 2 millions d'hectares, et des progrès notables en matière de sécurité et de gouvernance foncières ont été effectués sur près de 22 millions d'hectares supplémentaires. Près de 14 000 communautés ont été concernées, et des résultats tangibles ont été observés au niveau du renforcement des droits des femmes et de l'égalité des genres sur la majorité des projets.

Le Tenure Facility a pour objectif d'aider les organisations de PA, de CL et d'AD à accéder et à disposer de financements plus importants. Le Tenure Facility a par exemple soutenu des fonds territoriaux menés par les peuples autochtones et afrodescendants, renforçant ainsi leurs processus, leur expérience de gestion des budgets, et leur permettant de candidater à des financements auprès de fonds pour le climat nationaux et internationaux.

En plus de leurs propres financements et soutien technique, le Tenure Facility encourage également les efforts internationaux de développement des financements en faveur de la tenure foncière et forestière des peuples autochtones et des communautés. Ceux-ci incluent l'initiative Shandia de Path to Scale et de l'Alliance mondiale des communautés territoriales (GATC, selon son acronyme en anglais).

Apport de soutien financier et technique à la société civile colombienne

Mujeres Hiladoras de Vida (Femmes tisseuses de vie), Ecoserranía, et Amar es Más à travers le Fonds norvégien pour les droits de l'homme

Soutenu par la Norwegian International Climate and Forest Initiative

(Initiative internationale de la Norvège sur le climat et les forêts) (NICFI, selon son acronyme en anglais)

En Colombie, le **Fonds norvégien pour les droits de l'homme (NHRF, selon son acronyme en anglais)** soutient les communautés locales paysannes, autochtones et afrocolombiennes ainsi que les OSC dans leurs efforts de renforcement des droits, de promotion de stratégies communautaires pour la conservation de la biodiversité, et de réduction de la déforestation. En plus d'octroyer des subventions, le NHRF soutient le renforcement des capacités financières et administratives ; les chaînes de valeur et les moyens de subsistance ; les levées de fonds ; les mécanismes de protection et d'autoprotection pour les défenseurs des droits de l'homme et de l'environnement ; et les modèles de protection de l'environnement. Le NHRF met également en contact les bénéficiaires avec les acteurs et réseaux de droits de l'homme nationaux et internationaux pertinents.

Mujeres Hiladoras de Vida est une organisation de femmes Pasto, Yanacona et Embera Chamí de la région de Putumayo, en Amazonie colombienne. Lors de leur candidature au NHRF, Mujeres Hiladoras de Vida n'avait aucune expérience dans la gestion de projets ou de subventions. La première subvention avait été reçue à travers un sponsor fiscal. Depuis 2022, le NHRF a travaillé avec l'organisation afin de renforcer les procédures de contrôle administratives et internes, l'enregistrement juridique, ainsi que la conformité financière, administrative et juridique. Le NHRF a également aidé Mujeres Hiladoras de Vida à prendre contact avec d'autres organisations travaillant dans le même domaine. Aujourd'hui, Mujeres Hiladoras de Vida est capable de recevoir et de gérer de

petites subventions de façon directe. Les communautés sont considérées comme gardiennes des forêts, et une perspective de genre garantit que les femmes participent aux prises de décisions et jouent un rôle dans la gestion des territoires, contribuant par là à réduire la déforestation, la dégradation des forêts et l'impact des projets d'extraction.

Le NHRF a également contribué à renforcer les efforts de plaidoyer de Mujeres Hiladoras de Vida, les rendant visibles à échelle nationale. Grâce à cela, Mujeres Hiladoras de Vida participe actuellement au projet DECODE de la Chaire UNESCO sur la recherche communautaire et la responsabilité sociale, et peut partager des bonnes pratiques de recherche participative communautaire et autochtone, ainsi que faciliter l'apprentissage entre pairs. Mujeres Hiladoras de Vida a également été formée en mécanismes de protection, planification environnementale de l'utilisation des terres et politiques de gestion. Une gardienne forestière a été élue Gouvernante du territoire autochtone Piedra Sagrada La Gran Familia Los Pastos à Villagarzón, dans la région de Putumayo.

Ecoserranía est une petite organisation paysanne basée à Segovia, à Antioquia, une zone de forêt tropicale gravement touchée par la déforestation, l'extraction minière et les conflits armés. Nombre de ses membres ont dû par le passé dépendre de l'exploitation forestière et de la déforestation pour leur subsistance. Ecoserranía oeuvre à la conservation, à la foresterie communautaire, et à la création d'alternatives pour les économies locales ne dépendant pas de l'exploitation forestière non durable.

Ecoserranía avait peu d'expérience dans la gestion de subventions de projets lorsqu'elle a sollicité le NHRF. La subvention actuelle est reçue à travers un sponsor fiscal, tandis que le NHRF fournit un soutien en gestion financière et en procédures juridiques et administratives, ainsi qu'en réalisant un audit initial. L'organisation gère également de plus petits fonds et s'est fait davantage d'alliés nationaux et internationaux pour améliorer ses capacités, son impact et sa durabilité. Elle a également été formée dans les domaines des droits territoriaux, de l'apiculture, des cultures communautaires et de la foresterie durable.

Amar es Más est une petite organisation environnementale dans les départements colombiens de Quindío et Risaralda. Grâce à la subvention NHRF, Amar es Más a travaillé avec le peuple autochtone de la Parcialidad Embera Karambá afin de renforcer l'opposition juridique au projet d'une grande entreprise minière transnationale. Les actions juridiques, les efforts de plaidoyer et de réseautage ont permis de rouvrir le processus de consultation. De plus, Amar es Más s'est positionnée en tant que leader majeur dans la lutte en faveur des droits environnementaux et territoriaux colombiens, à travers une meilleure participation, visibilité et crédibilité du réseau. Par conséquent, l'organisation a été sélectionnée pour représenter le Mouvement environnemental national au cours de l'audience sur la feuille de route pour la transition vers une énergie juste, qui appelait à des transformations structurelles de la planification environnementale et minière.

Examen du premier mécanisme de financement direct d'Indonésie : résultats du Fonds Nusantara

Fonds Nusantara

Soutenu par la Fondation David et Lucile Packard ainsi que la Fondation Ford

En mai 2023, trois des principales organisations autochtones et de la société civile d'Indonésie ont lancé une initiative de 3 millions USD afin de faire parvenir des fonds aux communautés rurales de première ligne luttant pour protéger la sécurité alimentaire et contrer les dommages environnementaux menaçant les peuples et la planète. Le Fonds Nusantara (FN) est né du partenariat entre l'Aliansi Masyarakat Adat Nusantara (Alliance des peuples autochtones de l'archipel indonésien) (AMAN, selon son acronyme en indonésien), une organisation représentant 20 millions d'Indonésiens et 2449 communautés, le Konsorsium Pembaruan Agraria (Consortium pour la réforme agraire) (KPA, selon son acronyme en indonésien), le principal mouvement de réforme agraire d'Indonésie, et le Wahana Lingkungan Hidup Indonesia (Forum indonésien pour l'environnement) (WALHI, selon son acronyme en indonésien), le groupe environnemental le plus grand du pays.

Le Fonds Nusantara est le premier mécanisme de financement direct d'Indonésie pour les peuples autochtones et les communautés locales (PA et CL). Il découle d'un effort international inédit visant à accorder davantage de soutien à ces derniers, qui ne reçoivent qu'1 % de l'assistance étrangère pour la lutte contre le changement climatique. Ce manque de financements représente une grave erreur : les PA et les CL font partie des meilleurs protecteurs d'écosystèmes vulnérables au monde, et offrent des

avantages conséquents en matière de développement durable lorsqu'ils sont en charge des forêts tropicales.

En décembre 2023, le Fonds Nusantara a lancé son premier appel d'offres, et reçu près de 400 candidatures de la part de communautés venant de 36 provinces indonésiennes. Le mois suivant, 76 propositions ont été sélectionnées pour recevoir un financement, ce qui a permis au FN de tirer un enseignement important : les appels d'offres ouverts créent une concurrence malsaine entre les communautés. Pour le deuxième cycle de candidatures, en mai 2024, les organisations partenaires de financement ont invité certaines organisations spécifiques à soumettre leurs propositions, et a octroyé 81 subventions. Le Fonds a également fourni un soutien à d'autres réseaux stratégiques, en parallèle des trois organisations.

À ce jour, près d'1 million USD a été versé dans le cadre de 157 initiatives pour les PA et les CL de 32 provinces. Depuis son lancement, le Fonds Nusantara s'est vu recevoir 8 550 000 USD pour la redistribution, le soutien de base, et l'établissement d'un fonds de dotation.

Au cours de sa première année, le fonds a eu des impacts sur trois millions de personnes locales et autochtones. D'autres résultats impressionnants ont également été observés :

- 279 909 hectares de terres appartenant aux peuples autochtones et aux communautés locales ont pu être cartographiés.
- 57 376 hectares de terres appartenant aux peuples autochtones et aux communautés locales ont été proposés pour prise de possession et reconnaissance de gestion communautaire.
- 32 261 hectares de terres dégradées ont été restaurées et réhabilitées.
- 115 unités économiques collectives ont été établies.
- 58 sites éducatifs sur les peuples et la nature ont été créés.

Amélioration des droits et des réseaux de conservation : les réussites de REPALEAC en Afrique centrale

Réseau des populations autochtones et locales pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale (REPALEAC)

Soutenu par le Fonds Christensen et la Fondation David et Lucile Packard

Établi en 2003, le Réseau des populations autochtones et locales pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale (REPALEAC) est un réseau régional défendant les droits des peuples autochtones (PA) et des communautés locales (CL) et protégeant les écosystèmes desquels dépend leur survie. Composée de plus de 100 organisations autochtones à travers huit pays d'Afrique centrale (le Burundi, le Cameroun, le Tchad, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, le Gabon, la République du Congo [Brazzaville] et le Rwanda), l'organisation bénéficie de la confiance des organisations locales et nationales, et joue un rôle majeur dans la gestion durable du bassin du Congo, le deuxième puits de carbone et forêt tropicale le plus important au monde. Elle produit des outils clés (outils de plaidoyer, articles et documents) permettant aux représentants de PA et de CL de participer aux forums nationaux et internationaux sur les forêts, le climat et les droits.

En mai 2023, le REPALEAC a atteint un objectif majeur en coorganisant le premier forum pour les femmes de communautés locales et autochtones d'Afrique centrale et du bassin du Congo. Conçu pour renforcer le rôle des femmes dans la conservation de la biodiversité et la résilience aux changements climatiques, le forum a permis la création d'un plan d'action visant à établir un

mécanisme de financement direct pour des initiatives de PA et de CL centrées sur le genre, et à renforcer l'engagement du REPALEAC envers la participation de groupes souvent exclus des prises de décisions sur la gestion des ressources naturelles. Plus récemment, les dirigeants du REPALEAC ont effectué un échange d'apprentissage en Indonésie avec le Fonds Nusantara, l'AMAN, le KPA et le WALHI.

Des défis demeurent cependant. La visibilité et la croissance programmée de l'organisation ont dépassé le volume de soutien financier reçu. Le réseau, largement composé de bénévoles, fait également face à des financements de projets restreints et à des problèmes de durabilité.

Des financements flexibles et non restreints de la part du Fonds Christensen et de la Fondation David et Lucile Packard (2023–2025) permettent au REPALEAC de se concentrer sur des améliorations organisationnelles essentielles, telles que le renforcement des compétences en matière de gouvernance, de gestion financière et de plaidoyer. Ces financements ont par exemple permis au REPALEAC de remporter la certification d'Equivalency Determination (détermination d'équivalence), une étape majeure permettant de valider la conformité aux normes étasuniennes pour les organisations caritatives et débloquent l'accès à des financements non restreints.

Cela souligne également le besoin d'une approche des financements plus large, flexible, et centrée sur les objectifs ainsi que les communautés.

Soutien à l'artisanat et aux savoirs traditionnels des femmes autochtones de l'état brésilien du Mato Grosso

L'Associação Indígena de Mulheres Rikbaktsa (Association des femmes autochtones Rikbaktsa) (AIMURIK, selon son acronyme en portugais) à travers le programme REDD Early Movers (REM, selon son acronyme en anglais) Mato Grosso

Soutenu par le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du développement (BMZ, selon son acronyme en allemand)

Les accords internationaux, tels que le Cadre mondial de la biodiversité, reconnaissent l'importance des peuples autochtones pour la conservation des forêts. Pour cette raison, le programme REM met en œuvre cent projets au sein de trois pays différents (le Brésil, la Colombie et l'Équateur), bénéficiant exclusivement aux peuples autochtones et aux communautés locales. Les participants aux projets sont de petits agriculteurs traditionnels, des producteurs d'agriculture durable de petite et moyenne envergure, ainsi que des communautés et peuples traditionnels. Les projets offrent une compensation aux communautés qui réduisent la déforestation, créent des puits de carbone et utilisent les forêts de manière durable.

En 2022, le programme REDD Early Movers (REM) Mato Grosso a lancé un projet en collaboration avec l'organisation de femmes autochtones Rikbaktsa (AIMURIK) afin de soutenir les femmes artisanes. Les Rikbaktsa sont un petit groupe de peuples autochtones vivant dans le nord-est de l'Amazonie, dans l'état brésilien du Mato Grosso. Ils sont connus pour leur connaissance intime de la forêt et des plantes médicinales, ainsi que pour leur artisanat. Les femmes créent des bijoux décoratifs en plume, à l'aide de techniques traditionnelles, afin de générer des revenus supplémentaires.

Le REM a organisé des ateliers afin que les femmes partagent leurs expériences en matière de méthode de traitement et de commercialisation traditionnelles. Les femmes ont récolté des herbes et des matières premières pour leurs travaux artisanaux au cours de leurs sorties. Les formations ont souligné la valeur des réseaux sociaux, qui peuvent être utilisés afin de vendre des produits et soutenir les moyens de subsistance. Au total, près de 600 femmes de 39 villages des territoires d'Erikbaktsa, Japuira et Escondido ont pu bénéficier de ce projet.

KfW finance le programme pour le compte du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du développement (BMZ). Le gouvernement du Mato Grosso coordonne le REM par le biais du secrétariat d'État à l'environnement (SEMA, selon son acronyme en portugais). Les fonds sont gérés par le Fonds brésilien pour la biodiversité (FUNBIO, selon son acronyme en portugais).

ÉTUDES DE CAS : Soutien aux femmes, aux jeunes et aux autres groupes historiquement marginalisés

Exemples de soutien lié à l'Engagement qui encouragent la participation et l'inclusion effectives des femmes, des filles, des jeunes et d'autres individus au sein des processus de prise de décisions

Bien que nombre des études de cas précédents font référence à un soutien fourni aux femmes, aux jeunes ou à d'autres individus souvent exclus des prises de décisions, nous avons invité les bailleurs de fonds à fournir d'autres études de cas supplémentaires impliquant ce type de soutien.

Nous sommes conscients que le soutien à ce type d'initiatives ne représente qu'une part trop faible du total de financements de l'Engagement. Le FTFG continuera à faire le suivi, à rendre compte et à s'efforcer d'améliorer les financements en faveur des femmes et des jeunes de PA et de CL.

Inclusion des femmes, des jeunes et des personnes en situation de handicap au sein des programmes de financement climatique fondés sur les résultats

EnABLE (Enhancing Access to Benefits while Lowering Emissions) (Amélioration de l'accès aux avantages en réduisant les émissions)

Soutenu par le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du développement (BMZ)

Lancé en 2020 en tant que programme de la Banque mondiale, le fonds fiduciaire EnABLE (Enhancing Access to Benefits while Lowering Emissions (Amélioration de l'accès aux avantages en réduisant les émissions)) a été créé afin d'encourager et de renforcer l'inclusion sociale des peuples autochtones, des communautés locales et d'autres groupes désavantagés et marginalisés (les femmes, les jeunes et les personnes en situation de handicap) au sein des programmes de financement climatique fondés sur les résultats. Désormais mis en œuvre dans 13 pays dans le cadre du Fonds de partenariat pour le carbone forestier, l'objectif du fonds est de maximiser les avantages liés au carbone ou non pour les

circonscriptions, contribuant ainsi à divers objectifs tels que la résilience et la subsistance, la conservation de la biodiversité et l'atténuation des changements climatiques. EnABLE travaille en partenariat avec certaines organisations de la société civile locale afin de renforcer les capacités des communautés et des groupes qui le composent, et de mettre en œuvre une approche de financement climatique fondé sur les résultats (FCFR).

Au Népal, EnABLE soutient les efforts de sensibilisation au changement climatique et à la gestion durable des forêts. L'organisation a également créé une [bande dessinée](#) sur le changement climatique et le programme de FCFR du Népal, ainsi qu'une [série de vidéos](#) soulignant

le rôle des peuples autochtones et des communautés locales dans la bonne gestion des forêts. À l'avenir, la subvention sera étendue aux organisations locales de la société civile œuvrant au renforcement des capacités des communautés désavantagées (Dalit, peuples autochtones, femmes et jeunes) qui améliorent les moyens de subsistance durables et les plans de conservation à l'aide des savoirs traditionnels. Ces plans peuvent être utilisés pour accéder au FCFR et aux paiements liés aux marchés du carbone.

Soutien de la santé mentale des jeunes autochtones

Conseil autochtone de Roraima (CIR, selon son acronyme en portugais)

Soutenu par Nia Tero

Suite à la période de COVID, de nombreux jeunes autochtones font face à de graves problèmes de santé mentale. L'état de Roraima, le plus septentrional du Brésil, a même subi une vague de suicides chez les jeunes. Le Conseil autochtone de Roraima (CIR, selon son acronyme en portugais) mène une procédure d'intervention d'urgence. Son département pour la jeunesse

organise un soutien sur la santé mentale, mené par un psychologue et travailleur social autochtone. En avril 2024, le département pour la jeunesse a organisé un séminaire de trois jours réunissant plus de 500 jeunes et agents de santé autochtones de l'État. Ensemble, ils ont pu parler de la crise et formuler des plans d'intervention commune.

Soutenir la résilience et les capacités des communautés et des peuples autochtones afrocolombiens

Indigenous Peoples and Afro-Colombian Empowerment Activity (Activité d'autonomisation des peuples autochtones et des personnes afrocolombiennes) (IPACE, selon son acronyme en anglais)

Soutenu par USAID

L'Indigenous Peoples and Afro-Colombian Empowerment Activity (Activité d'autonomisation des peuples autochtones et des personnes afrocolombiennes) (IPACE, selon son acronyme en anglais) poursuit les efforts collaboratifs menés par USAID et les communautés autochtones et afrocolombiennes en Colombie. L'IPACE travaille notamment avec des organisations ethniques et des autorités traditionnelles, afin de développer leurs capacités de lobbying, de leadership, d'autonomie gouvernementale, et de gestion des ressources naturelles. Le programme collabore avec des institutions publiques nationales, régionales et locales sur deux domaines de priorité : l'adaptation institutionnelle et les politiques publiques, ainsi que le

renforcement organisationnel.

Dans cette époque post-COVID, l'IPACE soutient la souveraineté alimentaire et la reprise économique des communautés ethniques. L'organisation travaille en partenariat avec les acteurs des communautés et des secteurs public et privé afin de promouvoir la génération de revenus et le développement de commerces inclusifs dans les secteurs bénéfiques à l'environnement. Leurs actions se concentrent sur trois domaines principaux : l'aptitude au travail et l'entrepreneuriat, les initiatives productives et la souveraineté alimentaire, ainsi que la conservation de la biodiversité et les projets environnementaux.

L'IPACE aide à préserver, à protéger et à reconnaître l'héritage ethnique

culturel ainsi que les contributions des peuples autochtones et afrocolombiens à la construction de la nation. Le programme soutient les entreprises culturelles et aide à sensibiliser aux sujets liés à la culture autochtone et afrocolombienne.

Le programme contribue également à renforcer les capacités de divers acteurs publics et privés, tels que les gardes autochtones et Cimarrons (descendants afrocolombiens de communautés de personnes anciennement réduites en esclavage), afin de leur permettre de prévenir, d'atténuer et de réagir face aux urgences naturelles et sanitaires. Ces efforts peuvent être catégorisés en deux groupes (intervention rapide, et prévention et atténuation des risques), et renforcent la résilience des communautés.

Inclusion des femmes et des jeunes au sein des processus de prise de décisions et de gestion territoriale

Instituto Internacional de Educação do Brasil (Institut international d'éducation du Brésil) (IEB, selon son acronyme en portugais)

Soutenu par Rainforest Trust

Le partenariat du Rainforest Trust avec l'Instituto Internacional de Educação do Brasil (Institut international d'éducation du Brésil) (IEB, selon son acronyme en portugais) œuvre à la protection de 1,28 million d'acres d'Amazonie brésilienne. La reconnaissance des droits des peuples traditionnels par le biais de contrats et de démarcations permet l'établissement de « territoires d'utilisation commune » (TUC). Certaines organisations locales, telles que l'Associação de Produtores Agroextrativistas da Flona de Tefé e Entorno (Association de petits producteurs de la Forêt nationale de Tefé et sa région) (APAFE, selon son acronyme en portugais) se voient renforcées afin de faire avancer les questions liées à la gestion des territoires.

Le projet a plusieurs objectifs : il contribue tout d'abord à renforcer les capacités des femmes et des jeunes, en faisant en sorte qu'ils puissent participer activement aux processus de prise de décisions. Il permet également de promouvoir le leadership communautaire, ainsi que le rôle de gestion environnementale des femmes et des jeunes.

L'APAFE collabore avec des agences gouvernementales afin de prendre en compte les besoins et les désirs des communautés. Les systèmes de gouvernance plus équitables permettent la mise en œuvre d'activités économiques durables qui améliorent par conséquent la qualité de vie des bénéficiaires de TUC et facilitent l'accès aux crédits et aux services nécessaires aux progrès sociaux, environnementaux et économiques.

Les réunions et les ateliers portant sur le genre et la jeunesse ont considérablement amélioré l'accès à l'information, les échanges éducatifs, ainsi que le soutien organisationnel dont bénéficient les Protagonist Women's and Youth Groups (Groupes des femmes et des jeunes protagonistes), leur permettant de défendre leurs droits et d'endosser des rôles de leadership. Les membres du groupe de femmes protagonistes ont par exemple participé à la Marche des Marguerites brésilienne, se mobilisant contre la violence et l'exploitation dans les zones rurales.

Garantie des droits fonciers des femmes autochtones et de leur participation aux processus de gouvernance

Samburu Women Trust

Soutenu par le Fonds philanthropique Wellspring

Établi en 2006, Samburu Women Trust (SWT) est une organisation de femmes autochtones ayant pour but de faire progresser les droits collectifs des femmes et des filles au Kenya, y compris celles qui sont en situation de handicap. Le SWT est le secrétariat du Conseil des femmes autochtones, composé de plus de 80 membres issus de communautés autochtones et minoritaires, et qui contribue à amplifier les voix collectives des femmes à niveau national, régional et international.

Le Fonds philanthropique Wellspring soutient les efforts du SWT dans le but de garantir des opportunités égalitaires aux femmes qui leur permettent de posséder, gérer, contrôler et prendre des décisions au sujet des terres et des ressources naturelles des communautés. Les financements soutiennent également la participation des femmes autochtones aux efforts de lutte contre les changements climatiques, ainsi que l'accès à l'information sur les processus et les mécanismes de financement climatique.

Le Kenya dispose d'un mandat constitutionnel sur les quotas de genre au sein des organes de gouvernance foncière, tels que les Community Land Management Committees (Comités communautaires de gestion des terres) (CLMC, selon son acronyme en anglais). En 2023, le SWT a renforcé le leadership et les connaissances des femmes au sujet de leurs droits, et a modifié la perception de l'inclusion des femmes et des filles

autochtones aux prises de décisions quant à la gouvernance des terres, des forêts et des ressources naturelles dans la communauté. Les activités impliquaient systématiquement les groupes de minorités tels que les femmes en situation de handicap, les veuves, les mères célibataires et les adolescentes. Il s'agissait de formations sur les normes et règlements existants ; de promouvoir une meilleure harmonisation et application des systèmes de normes à la fois statutaires et traditionnelles ; de présentation des lacunes des systèmes normatifs ; d'apprentissage de la façon de faire évoluer les mécanismes formels, les assemblées communautaires, et les processus d'élaboration de règlements. Le SWT réunit également les officiels du comté et les représentants communautaires lors de forums, afin de permettre aux parties prenantes de présenter les progrès effectués quant aux processus d'enregistrement des terres.

En 2023, le SWT a organisé un forum d'apprentissage ainsi que des visites d'échange afin de promouvoir la solidarité transfrontalière et les alliances avec les femmes du nord de la Tanzanie. Les femmes leaders autochtones ainsi que les défenseuses des droits des deux pays ont pu échanger au sujet des défis et des lacunes auxquels elles font face, ainsi que sur les enseignements et les meilleures pratiques du mouvement leur permettant d'acquérir légalement des terres communautaires.

Les efforts du SWT montrent qu'il est possible d'aligner efficacement les objectifs de l'Engagement sur des activités de transformation égalitaire de la dynamique hommes-femmes, et prouvent que le leadership des femmes permet de progresser sur des objectifs bénéfiques aux communautés entières.

ANNEXE 1

Méthodologie

Chaque signataire de l'Engagement a dû fournir une liste des dépenses liées à ce dernier pour l'année calendaire 2023, compilée et codée dans un format commun. Les bailleurs de fonds ont calculé les financements des subventions selon leurs propres systèmes d'élaboration de rapports et ont, lorsqu'il était possible de le faire, soumis des données sur le total de financements en le décomposant par région géographique, domaines thématiques primaire et secondaire, et mécanismes de financement.³⁴

Lorsque seule une portion d'un financement pour un projet particulier était liée à l'Engagement, les bailleurs de fonds ont fait l'estimation du pourcentage concerné. Ceux-ci ont déclaré leurs contributions à l'Engagement dans leur propre monnaie puis les ont converties en dollars américains (USD), à l'aide du taux de conversion annuel moyen de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Sauf mention contraire, tous les montants figurant dans ce rapport sont en USD.

Nous nous efforçons d'améliorer notre capacité à mesurer les détails des financements, au-delà du total des dépenses annuelles. Cette année, nous avons fait part de notre modèle commun d'élaboration de rapports avec divers partenaires (bénéficiaires de peuples autochtones et de communautés locales, intermédiaires, personnes en charge d'autres mécanismes financiers d'élaboration de rapports similaires) et leur avons demandé leurs avis. Nous avons également étudié d'autres systèmes d'élaboration de rapports, tels que ceux utilisés par l'OCDE et l'IITA. Nous avons ensuite revu notre propre modèle afin de répondre aux retours de nos partenaires et d'optimiser notre processus en l'alignant sur les autres modèles existants. Tout en maintenant les catégories initiales afin de garantir la comparabilité avec les autres années, nous avons ajouté des descriptions aux projets afin d'encourager davantage d'informations sur les dépenses liées à l'Engagement, des indicateurs de mesure du ciblage de chaque projet sur les questions de genre et la jeunesse,³⁵ ainsi que des identifiants pour chaque subvention afin de faire le suivi des financements sur plusieurs années et améliorer la surveillance des activités dupliquées.

Les sujets du financement direct et de la redevabilité des intermédiaires restent au cœur des conversations et de l'élaboration des rapports. Nous savons que les financements directs sont limités, mais il n'existe aucune frontière claire entre un financement « direct » ou « indirect » ; quantifier un financement direct demande donc une interprétation subjective de la part des bailleurs de fonds ainsi que des PA et des CL. En parallèle d'un indicateur de mesure des financements directs, nous utilisons d'autres indicateurs nous permettant de surveiller l'utilisation des financements de l'Engagement, tels que le nombre d'organisations de PA et de CL recevant des financements liés à l'Engagement, et la quantité de financements parvenant aux organisations de PA et de CL (y compris par le biais de partenaires et d'intermédiaires fiables) d'une manière qu'ils peuvent influencer et contrôler. L'ensemble de ces chiffres nous permet de bénéficier d'une meilleure compréhension du paysage de financements.

³⁴ Tous les signataires ne sont pas capables de rendre compte du progrès de leurs dépenses avec autant de détails. Par exemple, les membres du défi Protecting Our Planet (POP, selon son acronyme en anglais), ayant signé l'Engagement en tant que groupe, n'ont déclaré qu'un seul total agrégé de leurs débours. Certains membres du POP ont également décidé de soumettre une déclaration plus détaillée.

³⁵ Bien que l'OCDE dispose d'un indicateur pour la question de genre, permettant aux bailleurs de fonds de faire le suivi de leur ciblage à ce sujet, il n'existe pas d'indicateur de ce type pour la jeunesse. Le ciblage effectué à ce sujet est donc fondé sur des estimations individuelles.

ENCADRÉ 5 :**Definiciones clave**

Les définitions ci-dessous accompagnent le modèle annuel d'élaboration de rapports de données du FTFG.

% lié à l'Engagement :

Proportion de la subvention totale ou du montant du projet aligné sur les critères de l'Engagement (saisissez la meilleure estimation possible ; p. ex. 60 % signifie qu'environ cette proportion du financement est dédié aux efforts en faveur des droits de tenure forestière des PA et de CL, et que le reste est dédié à d'autres objectifs).

Soutien direct :

BFondé sur le cadre de travail de Paris pour le suivi des fonds – financements transférés directement des bailleurs de fonds vers :

- des institutions représentant des peuples autochtones ;
- des institutions ou des mécanismes de financement établis par les peuples autochtones pour revendiquer les droits des PA ;
- des institutions ou des sponsors fiscaux sélectionnés par les peuples autochtones afin de recevoir les fonds en leur nom.

Institutions représentant des peuples autochtones :

Cadre de travail de Paris – « institutions ayant le mandat de représenter un ou plusieurs peuples ou communautés autochtones à travers un processus effectués par eux » (voir Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, article 18).

% parvenu aux PA et aux CL d'une manière qu'ils pouvaient influencer et contrôler :

Le pourcentage des financements liés à l'Engagement parvenu aux PA et aux CL d'une manière qu'ils pouvaient influencer et contrôler, que ce soit directement ou indirectement. Cela comprend des financements directs à des organisations de PA et de CL, ainsi que des financements indirects à travers des sous-subsidations ou des partenariats étroits dans le cadre desquels les PA et les CL peuvent participer à la conception du projet de façon significative.

Type de partenaire de distribution primaire :

Il s'agit de l'organisation avec laquelle le bailleur de fonds a signé l'accord de financement. Les catégories sont les suivantes :

1. Organisation, réseau ou fonds de PA et de CL (soutien direct)
2. ONG internationale
3. ONG nationale
4. Mécanisme ou fonds international ou régional de redistribution de fonds
5. Agence ou fonds multilatéral
6. Gouvernement
7. Contractuel

Note sur les sponsors fiscaux : les sponsors fiscaux ayant été sélectionnés par les peuples autochtones dans le but de recevoir les fonds en leur nom sont considérés comme soutien direct. Le type d'organisation du bénéficiaire prévu (l'organisation sponsorisée) devrait être sélectionné.

Deux parties spécifiques de l'Engagement peuvent créer un risque de superposition de fonds. La première émerge des liens entre l'Engagement en faveur des droits de tenure forestière des peuples autochtones et des communautés locales et des autres engagements de Glasgow, le Global Forest Finance Pledge (Engagement mondial pour le financement des forêts) (GFFP, selon son acronyme en anglais) et le Congo Basin Pledge (Engagement pour le bassin du Congo) (CBP, selon son acronyme en anglais). Ces engagements comportent certains signataires en commun, et chacun d'entre eux reconnaît le rôle essentiel des PA et des CL dans la protection et la gestion des forêts. Si les sommes engagées par les bailleurs de fonds en vertu du GFFP ou du CBP participent également aux objectifs de l'Engagement pour les PA et les CL, ces fonds ont pu être comptabilisés dans plusieurs engagements. En 2023, des calculs concluaient que 186 025 389 USD de fonds versés dans le cadre de l'Engagement pour les PA et les CL étaient aussi comptés pour le GFFP et 18 285 662 USD de fonds étaient comptabilisés à la fois dans l'Engagement pour les PA et les CL et le CBP. Une autre superposition possible peut se produire car plusieurs signataires de l'Engagement sont des intermédiaires qui reçoivent des fonds de la part d'autres signataires de l'Engagement.³⁶ Nous nous sommes assurés que chaque bailleur de fonds ayant reçu de l'argent de la part d'un autre membre du FTFG avait correctement retiré ce financement de leurs rapports pour 2023.

³⁶ Les signataires de l'Engagement sont des bailleurs de fonds primaires, à l'exception de quelques membres du défi Protéger notre planète (POP, selon son acronyme en anglais), qui ont signé l'Engagement en tant que groupe.